





### **Table des matières**

Rapport annuel 2014: le message du conseil d'administration	3-4
Rapport de gestion 2014	5-6
Capital assuré et primes encaissées 2014	7
Evolution du capital assuré, des primes, des sinistres et de la prévention des dommages	8
Capital assuré, primes et dommages 2014	9
Dommages dus au feu 2014 Grands dommages causés par le feu 2014	10
Statistiques des sinistres dus au feu	11
Dommages dus aux éléments de la nature 2014	12
Statistiques des sinistres dus aux éléments de la nature	13
Prévention et lutte contre les dommages	14-15
Services de défense contre l'incendie et de secours (SIS)	16–17
Dépenses pour la prévention et la lutte contre l'incendie	18
Contributions des assureurs privés	19
Tableau récapitulatif général	20
Rapport de l'organe de révision	21
Bilan au 31 décembre 2014	22
Compte de Profits et Pertes 2014	23
Flux de trésorerie	24
Variation des capitaux propres	25
Autorités, direction et personnel	26–27
Annexes	28–43
el III	
Chiffres-clés 2014	44

## Etablissement cantonal d'assurance immobilière et de prévention

2350 Saignelégier, rue de la Gare 14, case postale 371 Tél. 032 952 18 40, fax 032 951 23 73 info@eca-jura.ch, www.eca-jura.ch





### Rapport annuel 2014: le message du conseil d'administration

### 2014: année exceptionnelle!

Si l'exercice 2013 avait été le meilleur enregistré depuis la création de l'ECA Jura au niveau de la sinistralité, les chiffres de l'année 2014 sont eux aussi excellents! Ne s'agit-il pas du 4º meilleur résultat depuis 1979 au niveau de la sinistralité et du meilleur résultat enregistré avec un bénéfice global de plus de 10 millions de francs?

Le coût total des sinistres causés par le feu atteint 2,48 millions de francs, alors qu'en moyenne annuelle, la charge se situe à plus de 4 millions de francs. Le nombre de sinistres enregistrés est également peu important avec 220 dossiers, soit presque 200 cas de moins qu'en moyenne annuelle. Plusieurs facteurs permettent d'obtenir de bons résultats. Mentionnons le facteur chance avec peu de sinistres causés par la foudre. Les importants investissements consentis par les SIS et les centres de renfort ainsi que la modernisation de leurs équipements et du parc à véhicules subventionnés dans une très large mesure par l'ECA Jura, permettent également une intervention plus rapide et plus performante, diminuant ainsi le coût des dommages.

Les 211 dommages causés par les éléments de la nature sont peu nombreux et leurs coûts se montent à 485'000 francs, soit nettement en dessous de la moyenne annuelle qui se situe à plus de 2,2 millions de francs. Le Jura a donc également été épargné par les éléments de la nature en 2014, et notamment par les dommages dus à la grêle ou aux inondations.

Si l'année est excellente sous l'angle de la sinistralité, la performance des titres et placements de capitaux est elle aussi remarquable, avec un taux de 9,2 %. Grâce à tous ces facteurs favorables, les comptes bouclent très favorablement, permettant ainsi d'alimenter les différentes réserves et provisions de plusieurs millions de francs.

Le résultat global consolidé permet au conseil d'administration d'attribuer 2'135'000 de francs à la provision pour dommages dus aux éléments. Une nouvelle provision pour dommages dus au feu non couverts par l'Union intercantonale de réassurance est constituée à hauteur de 987'000 francs, tout comme une provision de 2'200'000 francs pour nos engagements de contributions dans le cadre de la Communauté intercantonale de risques éléments naturels.

Grâce à ces excellents résultats, le conseil d'administration a décidé d'octroyer un rabais de 20% sur les primes de base en 2015, représentant ainsi une économie de l'ordre de 2'000'000 de francs pour l'ensemble des assurés.

### RAPPORT D'ACTIVITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration a tenu cinq séances en 2014 au cours desquelles il s'est penché sur les dossiers relevant de sa compétence, en prenant notamment des décisions d'ordre stratégique pour la bonne marche de l'établissement. Comme à l'accoutumée, d'importants subsides aux corps de sapeurs-pompiers jurassiens et aux deux centres de renfort de Delémont et Porrentruy ont été alloués, tout comme des subventions aux communes jurassiennes dans le cadre de construction ou d'assainissement d'installations de réseaux d'eau potable.

Lors de la séance du 17 février, le conseil d'administration a avalisé deux demandes de subventions pour le remplacement de véhicules de transport dans les SIS Vendline et 6/12 qui regroupe les communes de Châtillon, Courrendlin, Courtételle, Rebeuvelier, Rossemaison et Vellerat.

Lors de sa seconde réunion du 24 avril, il a approuvé, en 2<sup>e</sup> lecture, les comptes de l'institution et s'est penché sur une demande de la commune de Clos du Doubs relative à la construction d'un chauffage à distance. Deux véhicules, dont un de 1<sup>re</sup> intervention et l'autre de transport de personnes pour le SIS Calabri ont également été subventionnés dans le cadre de l'action spéciale menée de 2011 à 2014. Il s'est également prononcé en faveur du changement de l'installation de chauffage pour ses deux bâtiments situés à Saignelégier.

C'est au cours de la séance du 16 juin que le CA a avalisé des promesses de subventions pour les SIS 6/12 et Clos du Doubs en vue d'acquérir des véhicules de transport et un camion tonne-pompe. Le remplacement de conduites de transport d'eau dans la commune de Fontenais a aussi été approuvé par le conseil d'administration. Il a enfin pris connaissance des résultats favorables de la consultation, envoyée aux communes, partis politiques, syndicats et associations, relative au projet de nouvelle loi sur la protection et l'assurance des bâtiments.

Réuni pour sa 4e séance annuelle le 9 octobre, le conseil d'administration a approuvé le nouveau concept de formation des sapeurs-pompiers jurassiens permettant de répondre aux exigences du nouveau règlement relatif aux connaissances de base des sapeurs-pompiers approuvé par la Conférence Suisse des Inspecteurs Sapeurs-Pompiers et par la Conférence des Instances de la Coordination Suisse des Sapeurs-Pompiers. Il a ensuite apporté une modification au règlement de la commission financière de l'ECA Jura. C'est au cours de cette même séance qu'il a désigné le nouvel inspecteur cantonal des sapeurs-pompiers en la personne de M. John Mosimann qui a pris ses fonctions le 1er février 2015. Toujours dans le cadre de l'action spéciale avec un taux de subventionnement de 70% pour l'acquisition de véhicules, des promesses de subsides ont été acceptées en faveur du SIS Franches-Montagnes Centre pour l'achat d'un véhicule de transport, des SIS Mont-Terri et Haute-Sorne en vue de l'acquisition de véhicules de 1<sup>re</sup> intervention, de transport et d'un camion tonne-pompe.

Réuni pour sa dernière séance de l'année le 5 décembre, le conseil d'administration a adopté le budget 2015 de l'ECA Jura et du «Fonds des contributions fédérales pour interventions sur l'A16»; il a également arrêté les conditions d'assurance pour l'année 2015 et octroyé un subside à la commune de Val Terbi pour son projet d'assainissement des captages et réservoirs d'eau.

#### **ACTIVITÉS DE LA COMMISSION FINANCIÈRE**

La commission financière a tenu cinq séances en 2014 sous la présidence de Me Jean-François Kohler. Cette dernière, composée d'un second administrateur, du directeur et du gestionnaire comptable, s'est notamment entretenue avec les représentants des différentes banques afin d'analyser l'évolution des mandats et de se tenir au courant de la situation économique et bancaire. Ainsi, elle a été en mesure d'informer le conseil d'administration de manière ponctuelle

et précise dans le domaine des placements ou dans celui des finances de l'ECA Jura. La commission a également, sur mandat du conseil d'administration, attribué la gestion d'une partie de la fortune de l'ECA Jura à un établissement bancaire.

#### **RÉSULTATS 2014**

Le résultat consolidé des trois secteurs «assurance», «prévention et lutte contre les dommages» et «finances» boucle très favorablement avec un bénéfice brut de plus de 10 millions de francs. Il s'agit du meilleur résultat enregistré par l'ECA Jura depuis l'entrée en souveraineté, ce résultat étant quelque peu supérieur à celui de l'année précédente.

Le secteur « assurance » présente, avant attribution aux provisions, un bénéfice de 2'648'000 francs dû essentiellement aux faibles dommages causés par les éléments de la nature qui n'atteignent pas le demi-million de francs. Le domaine « prévention et lutte contre les dommages » boucle avec un bénéfice brut de 515'000 francs après attribution provenant du résultat du secteur « finances ». Pour rappel, ce secteur doit impérativement s'autofinancer, faute de quoi le taux de prime qui lui est affecté, actuellement fixé à 0,19‰, devrait être augmenté afin d'en équilibrer les résultats. Quant au domaine des activités financières, il boucle avec un excédent de produits de plus de 7 millions de francs.

Après différentes écritures au bilan, dont principalement une attribution de 2'135'000 francs à la «Provision pour dommages dus aux éléments», 987'000 francs pour la création d'une provision pour dommages causés par le feu non couverts par la réassurance et 2'200'000 francs pour la création d'une réserve en vue d'augmenter notre engagement de contribution auprès de la communauté intercantonale des risques éléments naturels. Le résultat consolidé des comptes 2014 de l'ECA Jura présente un bénéfice net de 4'973'115.37 francs.

#### **CONCLUSION ET REMERCIEMENTS**

L'Etablissement cantonal d'assurance immobilière et de prévention se porte bien. Il est toujours à même d'assumer les tâches qui lui sont confiées en matière de prévention, d'intervention et d'assurance. Même en cas d'importante sinistralité, la pérennité de l'institution est garantie, grâce notamment à ses réserves appropriées et à une gestion saine et efficace dont les retombées bénéficient directement aux assurés de l'établissement par le biais d'importants rabais octroyés régulièrement sur les primes d'assurance. Le rendement des capitaux joue toutefois un rôle déterminant et les résultats de l'ECA dépendent dans une large mesure des fluctuations de la bourse.

Le conseil d'administration tient à exprimer sa gratitude à la direction et aux collaboratrices et collaborateurs de l'ECA Jura pour leur engagement et leur travail au service des assurés. Il remercie également les estimateurs, experts et spécialistes externes à l'établissement qui collaborent étroitement avec l'ECA Jura dans le cadre des activités liées aux domaines de l'assurance ou de la prévention des incendies et des dangers naturels.

Il adresse des remerciements particuliers aux maîtres ramoneurs et à leur personnel, au service de la Protection de la population et de la sécurité, à la police cantonale et à son service d'identification judiciaire, dont l'étroite collaboration avec l'ECA garantit une sécurité accrue pour les bâtiments, mais surtout pour leurs occupants. Les communes jurassiennes et de nombreux services de l'Etat, dont nous vous épargnons la liste exhaustive, figurent également parmi nos partenaires appréciés de longue date. Grâce à leur efficace et fidèle collaboration, nous sommes en mesure de remplir notre mission de manière efficiente, tout particulièrement dans le domaine de la fixation et du contrôle des mesures de prévention et de lutte contre l'incendie et les dommages naturels.

L'ensemble des sapeurs-pompiers jurassiens avec à leur tête les inspecteurs, experts, instructeurs et commandants méritent une mention particulière, eux qui se mettent chaque instant à disposition de la collectivité jurassienne pour assurer la sécurité des personnes et de leurs biens. Qu'ils en soient sincèrement remerciés, au même titre que les centres de renfort des communes de Tramelan et de La Chaux-de-Fonds avec lesquels nous entretenons des relations privilégiées.

Grâce aux bons résultats enregistrés, à une gestion efficace, rigoureuse et pointue de l'établissement et à l'engagement de l'ensemble des personnes précitées, les assurés jurassiens peuvent voir l'avenir avec confiance et optimisme.

Au nom du conseil d'administration de l'ECA Jura

Le président : Le secrétaire :

Charles Juillard François-Xavier Boillat

Ministre Directeur



### Rapport de gestion 2014

### 2014 : une année clémente!

Les années se suivent et se ressemblent! Après une année 2013 de tous les records, l'année 2014 affiche également un beau visage, permettant à l'ECA Jura de réaliser le quatrième meilleur résultat de son histoire, sinistres feux et éléments confondus. Nous avons enregistré 220 sinistres feu pour un coût total de 2,483 millions et recensé 211 sinistres dus aux éléments pour un montant de 485'000 francs.

### SINISTRES DUS AUX ÉLÉMENTS DE LA NATURE

Avec 211 sinistres pour l'ensemble de l'année 2014, causant pour 485'000 francs de dégâts, les sinistres dus aux éléments de la nature se situent bien en dessous de la moyenne (926 sinistres pour 2,2 millions de francs) et le coût par sinistre s'élève à 2'300 francs par cas.

Les causes de dommages sont les suivantes:

- Vent: 180 sinistres représentant 391'800 francs
- Grêle: 18 sinistres représentant 47'150 francs
- Hautes eaux: 9 sinistres représentant 40'750 francs
- Poids de la neige: 4 cas représentant 5'300 francs

Les sinistres dus au vent concernent pour la grande majorité la tempête «Ulla» de février 2014 (98 cas) et l'ouragan «Gonzalo» d'octobre 2014 (74 cas) et représentent un coût d'environ 330'000 francs. On remarque dès lors qu'en faisant abstraction de ces deux événements, l'année se révèle exceptionnelle pour cette catégorie de sinistres.

#### **SINISTRES DUS AU FEU**

En 2014, les sinistres causés par le feu ont coûté 2,483 millions de francs. Ce montant dépasse le montant record de 2013 qui s'élevait à 1,050 million, mais reste largement au-dessous de la moyenne. Nous recensons une dizaine de « grands sinistres » dont les montants dépassent 20'000 francs et qui, pour eux seuls, représentent 1,9 million de francs. Parmi ces sinistres, nous trouvons plusieurs causes, dont cinq en relation avec des appareils ou installations électriques, une liée à un canal de fumée, une à du soudage et trois dont les causes n'ont malheureusement pas pu être élucidées totalement. L'ECA Jura se montre satisfait de ces résultats.

### INDICE D'ASSURANCE

Au vu de la stabilité du marché de la construction et surtout de ses prix, l'indice d'assurance de l'ECA Jura a pu être maintenu à 135. L'indice du coût de la construction zurichois, sur lequel notre établissement se fonde depuis sa création, a connu une légère hausse en 2014, mais insuffisante pour adapter notre indice.

### **ESTIMATION DES BÂTIMENTS**

L'Etablissement cantonal d'assurance immobilière et de prévention a procédé à 2940 estimations de bâtiments en 2014 (2963 en 2013) qui se répartissent comme suit:

- 1048 estimations (2013: 1187) sur demande de propriétaires, dont 325 de nouveaux bâtiments;
- 1892 estimations (2013 : 1776) dans le cadre de la révision générale des bâtiments.
   Nous sommes très proches des chiffres de 2013.

Cette tâche a été réalisée grâce à l'engagement de nos douze estimateurs sur le terrain. Nous remarquons une diminution des estimations sur demande et une augmentation des révisions systématiques. Nous parvenons néanmoins à réaliser notre objectif, qui est de réviser tous les bâtiments du canton, valant plus de 100'000 francs, tous les douze ans environ.

### **CAPITAL ASSURÉ**

L'estimation des bâtiments nouvellement construits et la révision des sommes assurées des bâtiments transformés ou qui n'avaient plus été estimés depuis les années 2001 et 2002 ont provoqué une augmentation du capital assuré de 472'115'588 francs, qui a passé de 22'376'848'550 francs (y compris 788'904'450 d'assurances travaux en cours au 31 décembre 2013) à 22'848'964'138 francs (y compris 864'455'938 francs d'assurance travaux en cours) au 31 décembre 2014.

### **BÂTIMENTS ASSURÉS**

Le nombre de bâtiments assurés a passé de 36'062 au 1er janvier 2014 à 36'378 au 31 décembre 2014, soit une augmentation de 316 bâtiments pour l'année. Si l'on tient compte du fait que 56 bâtiments ont été radiés pour cause de démolition ou d'exclusion, vu leur état de délabrement, le nombre de nouveaux bâtiments se monte à 372, soit une légère diminution par rapport à l'exercice précédent (412).

### **TAUX DE PRIMES**

Pour 2014, les taux de prime de base ont été maintenus à 0,38 ‰ pour les bâtiments massifs et à 0,57 ‰ pour les bâtiments non massifs (+ 0,19 ‰ pour la prévention et la lutte contre les dommages).

### RÉSULTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2014

Le secteur «assurance» enregistre 7,913 millions de francs de produits des primes après déduction des primes de la réassurance pour 2,802 millions de francs. Ce secteur présente des charges liées aux sinistres pour un montant de 2,679 millions de francs et des charges d'exploitation pour 2,551 millions de francs. Après attribution à la réserve CIRE d'un montant de 2,2 millions de francs, à la provision pour risques éléments de 2,135 millions de francs et à la réserve pour risques feu pour 0,987 million de francs, le domaine de l'assurance boucle avec un excédent de dépenses de 2,644 millions de francs.

Le secteur « prévention et lutte contre les dommages », avec 5,672 millions de francs de recettes et 5,156 millions de francs de charges, génère un bénéfice comptable de 515'656.68 francs. Ce montant est intégralement versé à la réserve pour la prévention et la lutte contre les dommages.

Le secteur «financier», avec des produits de placements de capitaux pour 12,340 millions de francs et une attribution de 911'000 francs au domaine de la prévention, présente des charges de 4,249 millions de francs, ce qui donne un résultat net des placements de capitaux de 7,180 millions de francs.

### **RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ**

Le fonds de réserve légal a été approvisionné en 2014 par le versement intégral du bénéfice 2013 de 143'469.08 francs et un montant de 9'737'130.84 francs suite au retraitement du bilan du 31 décembre 2013 provoqué par l'introduction des normes SWISS Gaap; le montant de la «réserve légale» se monte à 56'806'110.95 francs.

### FONDS DE RÉSERVE ET PROVISIONS

La «réserve pour la prévention et la lutte contre les dommages» se monte à 7'124'800.48 francs, après attribution de 515'656.68 francs.

La «réserve pour dommages dus aux éléments» se monte à 12'135'000 francs au 31.12.2014 après attribution de 2'135'000 francs.

La réserve spéciale CIRE, suite à la dissolution partielle de 356'793 francs pour paiement de prestations ou diminution de nos obligations, se monte à 4'329 francs au 31.12.2014.

La provision pour différence de cours sur titres se monte à 14'250'000 francs au 31.12.2014.

La réserve pour CIRE (Communauté intercantonale pour les risques éléments naturels) a été augmentée de 2'200'000 francs par rapport à l'exercice précédent et se monte à 9'123'000 francs au 31.12.2014.

Les règles du Pool suisse pour la couverture des dommages sismiques stipulent que les établissements cantonaux d'assurance immobilière constituent des réserves adéquates permettant une indemnisation volontaire, à des conditions bien précises, du risque tremblement de terre. L'ECA Jura possède un fonds bloqué de 3'577'882 francs à cet effet.



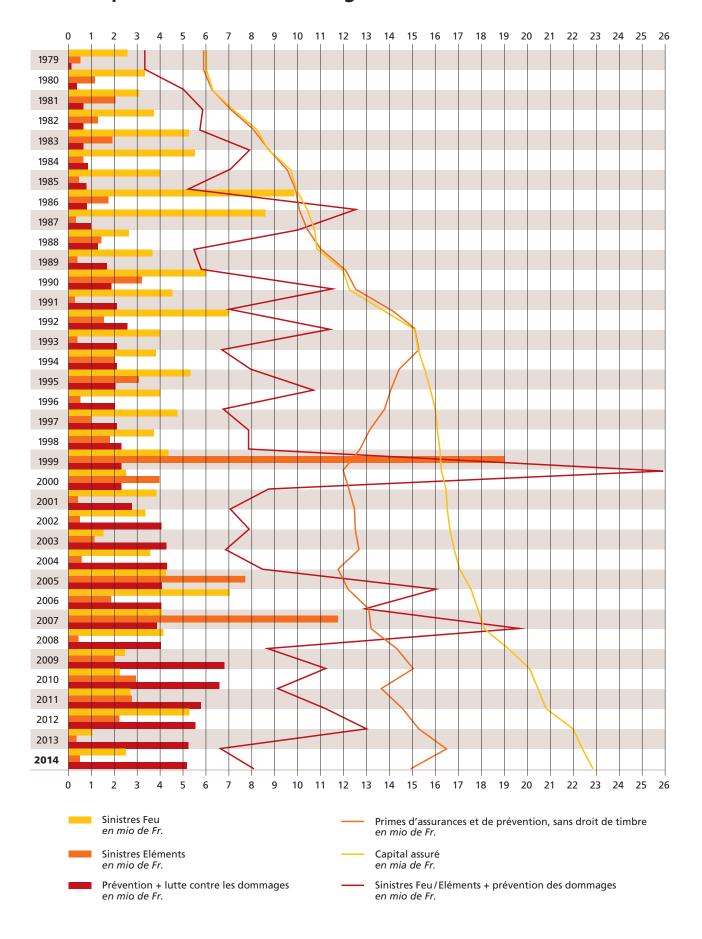


## Capital assuré et primes encaissées 2014

22'848'964'138.00	10′714′175.20
413′033′938.00	
451'422'000.00	
21′984′508′200.00	10′714′175.20
8'411'802'100.00	4′165′060.35
3′385′235′700.00	1′801′251.95
10′187′470′400.00	4′747′862.90
SOMME ASSUREE	PRIMES ENCAISSÉES
	SOMME ASSURÉE



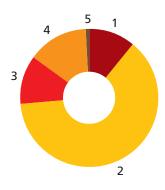
# Evolution du capital assuré, des primes, des sinistres et de la prévention des dommages



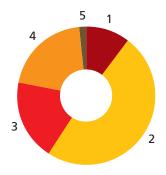
## Capital assuré, primes et dommages 2014

(Répartition par catégories de bâtiments, sans tenir compte des assurances pour travaux en cours)

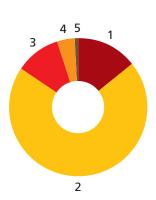
	Total	36′378	21'984'508'200.00
5	Industrie hôtelière	112	175′132′200.00
4	Bâtiments commerciaux, industrie artisanaux et bâtiments annexes	els, 10'343	3′119′583′300.00
3	Bâtiments agricoles	5′248	2'497'119'700.00
2	Maisons d'habitation	19'640	13′755′306′200.00
1	Bâtiments administratifs et à caractère public	1′035	2'437'366'800.00
		NOMBRE DE BÂTIMENTS ASSURÉS	CAPITAL ASSURÉ



	Total	36′378	10'714'175.20
5	Industrie hôtelière	112	157′197.48
4	Bâtiments commerciaux, industriels artisanaux et bâtiments annexes	5, 10′343	2′175′552.33
3	Bâtiments agricoles	5′248	2′017′118.55
2	Maisons d'habitation	19'640	5′257′100.17
1	Bâtiments administratifs et à caractère public	1′035	1′107′206.67
	E	NOMBRE DE BÂTIMENTS ASSURÉS	PRIMES PERÇUES



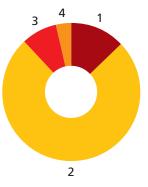
	Total	431	2'968'000.00
5	Industrie hôtelière	3	18′471.00
4	Bâtiments commerciaux, industriels, artisanaux et bâtiments annexes	23	126′551.00
3	Bâtiments agricoles	82	311′967.00
2	Maisons d'habitation	302	2′083′046.00
1	Bâtiments administratifs et à caractère public	21	427′965.00
		NOMBRE DE BÂTIMENTS SINISTRÉS	DOMMAGES DUS AU FEU ET AUX ÉLÉMENTS



## Dommages dus au feu 2014

(Répartition des coûts par catégorie de bâtiments)

	NOMBRE DE	MONTANT
	SINISTRES	DES DOMMAGES
1 Bâtiments administratifs et		
à caractère public	14	320'844
2 Maisons d'habitation	177	1′871′362
3 Bâtiments agricoles	22	203'816
4 Bâtiments commerciaux, indus	triels,	
artisanaux et bâtiments annex	es 7	86'978
5 Industrie hôtelière	0	0
Total	220	2'483'000



## Grands dommages causés par le feu 2014

DATE	COMMUNE	DESTINATION	CAUSE	MONTANT ESTIMÉ
14.02.2014	Miécourt	Habitation	Incomplètement élucidée	340′000.–
16.02.2014	Saint-Ursanne	Centre culturel et touristique	Appareils électriques défectueux	185′000.–
27.03.2014	Delémont	Habitation	Installations électriques défectueuses	495'000
09.06.2014	Le Noirmont	Bureaux	Appareils électriques défectueux	28′800.–
26.06.2014	Glovelier	Dépôts bois/réduit	Incomplètement élucidée	59′400.–
19.08.2014	Cornol	Habitation	Soudage, braisage	220′000.–
04.09.2014	Saint-Ursanne	Bureaux	Appareils électriques défectueux	60′400.–
05.09.2014	Delémont	Habitation	Appareils utilisés de manière inappropri	ée 50'000.–
21.12.2014	Undervelier	Habitation avec rural	Canaux de fumée	150′000.–
26.12.2014	Courrendlin	Habitation	Incomplètement élucidée	300′000.–

**Total de ces 10 sinistres feu** 

1′888′600.-

## Statistiques des sinistres dus au feu

_	FEU		FOUDF	RE	TOTAL	
_	NBRE		NBRE		NBRE	
ANNÉE	SIN.	FR.	SIN.	FR.	SIN.	FR.
1979	184	2′270′596	233	355′004	417	2'625'600
1980	191	2'829'988	137	517′045	328	3'347'033
1981	195	2'861'727	297	236′876	492	3'098'603
1982	229	3'238'083	329	442′747	558	3'680'830
1983	204	4'258'418	348	934′402	552	5′192′820
1984	253	4'827'142	133	673′779	386	5′500′921
1985	259	3'871'693	208	137′555	467	4'009'248
1986	216	9′550′938	290	240′207	506	9′791′145
1987	185	8'339'555	195	198'837	380	8'538'392
1988	198	2'359'658	211	302′368	409	2'662'026
1989	230	2'671'549	301	1′002′726	531	3'674'275
1990	214	5'817'639	272	281′729	486	6'099'368
1991	215	4'276'393	161	281'407	376	4′557′800
1992	247	6'360'205	274	596′575	521	6′956′780
1993	212	3'622'239	360	361′859	572	3'984'098
1994	206	3'455'697	325	354'402	531	3'810'099
1995	271	4′970′758	306	329'274	577	5′300′032
1996	265	3′771′409	196	228′591	461	4'000'000
1997	234	4′189′529	278	510′461	512	4'699'990
1998	228	3'420'879	221	279′121	449	3′700′000
1999	256	1′553′813	437	2′747′768	693	4'301'581
2000	185	2'166'205	220	284′769	405	2'450'974
2001	163	3′537′436	171	306'688	334	3'844'124
2002	159	3'114'544	203	235′596	362	3′350′140
2003	157	1′300′546	156	226′777	313	1′527′323
2004	181	3′305′180	212	264′970	393	3′570′150
2005	144	3'997'490	175	245′940	319	4'243'430
2006	148	6'449'900	158	570′900	306	7′020′800
2007	134	3′742′040	170	323′510	304	4'065'550
2008	158	3'976'870	109	164'616	267	4′141′486
2009	127	2'289'850	110	171′600	237	2'461'450
2010	121	2′137′700	53	94'420	174	2′232′120
2011	147	2'214'790	139	465′210	286	2'680'000
2012	147	5′112′500	120	137′500	267	5′250′000
2013	114	944′070	64	105′930	178	1′050′000
2014	144	2′380′112	76	102′888	220	2'483'000
Moyenne 1979-2014	192	3′755′198	212	408′724	405	4′163′922

## Dommages dus aux éléments de la nature 2014

	TEMPÊ	TE	GRÊL	E	HAUT	TES EAUX	NEI	GE	MOUVE DU SOL			TOTAL
	NBRE		NBRE		NBRE	=	NBR	_	NBRE		NBRE	
DESTINATION	SIN.	FR.	SIN.	FR.	SIN.	FR.	SIN.	FR.	SIN.	FR.	SIN.	FR.
Bâtiments administratifs et à caractère public	7	107′100	0	0	0	0	0	0	0	0	7	107′100
Maisons d'habitation	98	131′000	16	42′700	8	34′700	3	3′300	0	0	125	211′700
Bâtiments agricoles	58	98′700	1	3′350	1	6′050	0	0	0	0	60	108′100
Circulation et transport	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Commerces	1	2′500	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2′500
Industrie et artisanat	6	15′200	1	1′100	0	0	1	2′000	0	0	8	18′300
Industrie hôtelière	3	18′500	0	0	0	0	0	0	0	0	3	18′500
Bâtiments annexes	7	18′800	0	0	0	0	0	0	0	0	7	18′800
Total	180	391′800	18	47′150	9	40′750	4	5′300	0	0	211	485'000



## Statistiques des sinistres dus aux éléments de la nature

BRE N	FR.  427'974  174'506  493'663  324'585  1'145'023  587'115  88'854  1'136'511  294'457  207'549  281'625  2'478'572  254'435	441 224 1 287 64 36 51 47	FR.  42'196 865'879 1'015'349 509'996 217'591 800 290'349 57'978 29'452 53'667	NBRE SIN.  12  76  295  98  21  24  11  276  25	FR.  23'300 96'444 491'548 100'968 27'982 26'554 10'018 374'775	NBRE SIN.  48 18 66 115 144 2 24 35	FR.  104'175 32'061 93'508 381'341 419'288 2'486 42'627	NBRE SIN.  0 0 2 0 1 1 1	FR.  0  0  10'080  0  900  7'200  300	NBRE SIN.  328 916 1'276 986 1'327 543 413	FR. 597'645 1'168'890 2'104'148 1'316'890 1'810'784 624'155 432'148
237 135 402 3332 515 90 326 254 246 185 864 144	427'974 174'506 493'663 324'585 1'145'023 587'115 88'854 1'136'511 294'457 207'549 281'625 2'478'572	31 687 511 441 224 1 287 64 36 51 47	42'196 865'879 1'015'349 509'996 217'591 800 290'349 57'978 29'452	12 76 295 98 21 24 11 276	23'300 96'444 491'548 100'968 27'982 26'554 10'018 374'775	48 18 66 115 144 2	104'175 32'061 93'508 381'341 419'288 2'486 42'627	0 0 2 0 1	0 0 10'080 0 900 7'200	328 916 1'276 986 1'327 543	597'645 1'168'890 2'104'148 1'316'890 1'810'784 624'155
135 402 332 937 515 90 326 2254 246 185 185	174'506 493'663 324'585 1'145'023 587'115 88'854 1'136'511 294'457 207'549 281'625 2'478'572	687 511 441 224 1 287 64 36 51	865'879 1'015'349 509'996 217'591 800 290'349 57'978 29'452	76 295 98 21 24 11 276	96'444 491'548 100'968 27'982 26'554 10'018 374'775	18 66 115 144 2 24	32'061 93'508 381'341 419'288 2'486 42'627	0 2 0 1	0 10'080 0 900 7'200	916 1′276 986 1′327 543	1'168'890 2'104'148 1'316'890 1'810'784 624'155
402 3332 937 515 90 326 254 246 185 864 144	493'663 324'585 1'145'023 587'115 88'854 1'136'511 294'457 207'549 281'625 2'478'572	511 441 224 1 287 64 36 51 47	1'015'349 509'996 217'591 800 290'349 57'978 29'452	295 98 21 24 11 276	491'548 100'968 27'982 26'554 10'018 374'775	66 115 144 2 24	93'508 381'341 419'288 2'486 42'627	2 0 1	10'080 0 900 7'200	1′276 986 1′327 543	2'104'148 1'316'890 1'810'784 624'155
3332 937 515 90 3326 254 246 185 864 144	324'585 1'145'023 587'115 88'854 1'136'511 294'457 207'549 281'625 2'478'572	441 224 1 287 64 36 51 47	509'996 217'591 800 290'349 57'978 29'452	98 21 24 11 276	100'968 27'982 26'554 10'018 374'775	115 144 2 24	381'341 419'288 2'486 42'627	0 1 1	900 7′200	986 1′327 543	1′316′890 1′810′784 624′155
937 90 326 254 246 185 364 144 723	1'145'023 587'115 88'854 1'136'511 294'457 207'549 281'625 2'478'572	224 1 287 64 36 51 47	217′591 800 290′349 57′978 29′452	21 24 11 276	27'982 26'554 10'018 374'775	144 2 24	419'288 2'486 42'627	1	900 7′200	1′327 543	1′810′784 624′155
90 326 254 246 185 364 144 723	587'115 88'854 1'136'511 294'457 207'549 281'625 2'478'572	1 287 64 36 51 47	800 290'349 57'978 29'452	24 11 276	26′554 10′018 374′775	2 24	2'486 42'627	1	7′200	543	624′155
90 326 254 246 185 364 144	88'854 1'136'511 294'457 207'549 281'625 2'478'572	287 64 36 51 47	290'349 57'978 29'452	11 276	10′018 374′775	24	42′627				
326 254 246 185 364 144	1'136'511 294'457 207'549 281'625 2'478'572	64 36 51 47	57′978 29′452	276	374′775			1	300	413	/22/1/0
254 246 185 364 144	294'457 207'549 281'625 2'478'572	36 51 47	29'452			35					432 148
246 185 364 144 723	207'549 281'625 2'478'572	51 47		25	22/06/4		66'538	5	109'369	1′206	1′745′171
185 364 144 723	281'625 2'478'572	47	53'667		33'864	13	21′607	1	330	329	379′710
364 144 723	2'478'572			206	372′066	174	846′410	1	6′500	678	1'486'192
144 723			124′613	8	9′847	7	11′853	1	2′200	248	430′138
723	254'435	55	67′433	17	20′966	116	698′341	0	0	2′052	3'265'312
		3	2′180	28	32'839	24	53′380	1	731	200	343′565
	1′082′859	112	214′304	4	3′715	79	294′116	2	5′800	920	1′600′794
217	309′716	64	105′362	7	13′220	14	25′896	3	12′865	305	467′059
217	266′511	508	1'413'655	11	13′066	59	297'634	2	5′160	797	1′996′026
511	2'568'265	43	78'094	120	355′224	52	93′117	2	5′300	1′728	3'100'000
152	251′461	85	113′644	67	151′846	29	63'049	0	0	333	580′000
208	300′180	13	35′218	24	23′702	155	639'800	1	5′000	401	1′003′900
357	1'464'933	74	249'961	22	36'262	24	47′152	1	1′692	978	1′800′000
292	17′801′235	221	425'896	103	226′514	148	577′879	3	3'490	5′767	19'035'014
116	200'453	1′066	3'768'994	2	6′426	11	19'281	0	0	1′195	3'995'154
211	321′157	8	14'499	6	10′270	24	52′728	0	0	249	398'654
226	330′754	14	26′114	1	896	38	98′342	1	3'894	280	460'000
133	540′540	245	427'400	23	32′281	33	101′840	0	0	734	1′102′061
237	346′520	75	145′070	24	43′350	7	11′960	1	35'000	344	581′900
68	107′320	2′547	7′272′631	86	179'820	36	139′990	0	0	2′737	7'699'761
146	214′395	204	577′880	264	863′730	38	203′350	0	0	652	1'859'355
164	640'680	98	201'800	40	69'240	558	10'813'280	0	0	1′160	11′725′000
172	333′900	9	11′100	31	64'260	7	13′970	3	11′000	222	434'230
547	882'990	33	43'849	389	1′027′147	10	11′844	0	0	979	1′965′830
59	69′336	4	4′476	18	30′583	37	184′361	3	4′074	121	292'830
106	2'385'623	109	280′015	0	0	39	84′362	0	0	1′554	2′750′000
222	242'430	777	1′871′900	22	43′290	28	42′380	0	0	1′049	2'200'000
27	85′750	62	147′140	28	76′960	11	40′150	0	0	128	350′000
180	391′799	18	47′146	4	5′273	9	40′782	0	0	211	485′000
52	1′084′269	245	576'490	66	136′062	62	463′080	1	6′413	926	2′266′314
2 5 1 2 1 1 1 1 1 1	17 11 52 08 57 92 16 11 26 33 37 68 46 64 72 47 59 06 22 27	17 266′511 11 2′568′265 52 251′461 08 300′180 57 1′464′933 92 17′801′235 16 200′453 11 321′157 26 330′754 33 540′540 37 346′520 68 107′320 46 214′395 64 640′680 72 333′900 47 882′990 59 69′336 06 2′385′623 22 242′430 27 85′750	17       266'511       508         11       2'568'265       43         52       251'461       85         08       300'180       13         57       1'464'933       74         92       17'801'235       221         16       200'453       1'066         11       321'157       8         26       330'754       14         33       540'540       245         37       346'520       75         68       107'320       2'547         46       214'395       204         64       640'680       98         72       333'900       9         47       882'990       33         59       69'336       4         06       2'385'623       109         22       242'430       777         27       85'750       62         80       391'799       18	17         266′511         508         1′413′655           11         2′568′265         43         78′094           52         251′461         85         113′644           08         300′180         13         35′218           57         1′464′933         74         249′961           92         17′801′235         221         425′896           16         200′453         1′066         3′768′994           11         321′157         8         14′499           26         330′754         14         26′114           33         540′540         245         427′400           37         346′520         75         145′070           68         107′320         2′547         7′272′631           46         214′395         204         577′880           64         640′680         98         201′800           72         333′900         9         11′100           47         882′990         33         43′849           59         69′336         4         4′476           06         2′385′623         109         280′015           22         242′430         77	17       266′511       508       1′413′655       11         11       2′568′265       43       78′094       120         52       251′461       85       113′644       67         08       300′180       13       35′218       24         57       1′464′933       74       249′961       22         92       17′801′235       221       425′896       103         16       200′453       1′066       3′768′994       2         26       330′754       14       26′114       1         33       540′540       245       427′400       23         37       346′520       75       145′070       24         68       107′320       2′547       7′272′631       86         46       214′395       204       577′880       264         64       640′680       98       201′800       40         72       333′900       9       11′100       31         47       882′990       33       43′849       389         59       69′336       4       4′476       18         06       2′385′623       109       280′015       0	17         266′511         508 1′413′655         11         13′066           11         2′568′265         43         78′094         120         355′224           52         251′461         85         113′644         67         151′846           08         300′180         13         35′218         24         23′702           57         1′464′933         74         249′961         22         36′262           92         17′801′235         221         425′896         103         226′514           16         200′453         1′066         3′768′994         2         6′426           11         321′157         8         14′499         6         10′270           26         330′754         14         26′114         1         896           33         540′540         245         427′400         23         32′281           37         346′520         75         145′070         24         43′350           68         107′320         2′547         7′272′631         86         179′820           46         214′395         204         577′880         264         863′730           64         640′680	17       266′511       508       1′413′655       11       13′066       59         11       2′568′265       43       78′094       120       355′224       52         52       251′461       85       113′644       67       151′846       29         08       300′180       13       35′218       24       23′702       155         57       1′464′933       74       249′961       22       36′262       24         92       17′801′235       221       425′896       103       226′514       148         16       200′453       1′066       3′768′994       2       6′426       11         11       321′157       8       14′499       6       10′270       24         26       330′754       14       26′114       1       896       38         33       540′540       245       427′400       23       32′281       33         37       346′520       75       145′070       24       43′350       7         68       107′320       2′547       7′272′631       86       179′820       38         64       640′680       98       201′800       40	17         266′511         508 1′413′655         11 13′066         59 297′634           11         2′568′265         43 78′094         120 355′224         52 93′117           52         251′461         85 113′644         67 151′846         29 63′049           08         300′180         13 35′218         24 23′702         155 639′800           57         1′464′933         74 249′961         22 36′262         24 47′152           92         17′801′235         221 425′896         103 226′514         148 577′879           16         200′453         1′066 3′768′994         2 6′426         11 19′281           11         321′157         8 14′499         6 10′270         24 52′728           26         330′754         14 26′114         1 896         38 98′342           33         540′540         245 427′400         23 32′281         33 101′840           37         346′520         75 145′070         24 43′350         7 11′960           68         107′320         2′547 7′272′631         86 179′820         36 139′990           46         214′395         204 577′880         264 863′730         38 203′350           64         640′680         98 201′800         40 69′240 <td< td=""><td>17         266′511         508 1′413′655         11         13′066         59         297′634         2           11         2′568′265         43         78′094         120         355′224         52         93′117         2           52         251′461         85         113′644         67         151′846         29         63′049         0           08         300′180         13         35′218         24         23′702         155         639′800         1           57         1′464′933         74         249′961         22         36′262         24         47′152         1           92         17′801′235         221         425′896         103         226′514         148         577′879         3           16         200′453         1′066         3′768′994         2         6′426         11         19′281         0           11         321′157         8         14′499         6         10′270         24         52′728         0           26         330′754         14         26′114         1         896         38         98′342         1           33         540′540         245         427′400</td><td>17         266′511         508         1′413′655         11         13′066         59         297′634         2         5′160           11         2′568′265         43         78′094         120         355′224         52         93′117         2         5′300           52         251′461         85         113′644         67         151′846         29         63′049         0         0           08         300′180         13         35′218         24         23′702         155         639′800         1         5′000           57         1′464′933         74         249′961         22         36′262         24         47′152         1         1′692           92         17′801′235         221         425′896         103         226′514         148         577′879         3         3′490           16         200′453         1′066         3′768′994         2         6′426         11         19′281         0         0           11         321′157         8         14′499         6         10′270         24         52′728         0         0           26         330′754         14         26′114         1</td><td>17</td></td<>	17         266′511         508 1′413′655         11         13′066         59         297′634         2           11         2′568′265         43         78′094         120         355′224         52         93′117         2           52         251′461         85         113′644         67         151′846         29         63′049         0           08         300′180         13         35′218         24         23′702         155         639′800         1           57         1′464′933         74         249′961         22         36′262         24         47′152         1           92         17′801′235         221         425′896         103         226′514         148         577′879         3           16         200′453         1′066         3′768′994         2         6′426         11         19′281         0           11         321′157         8         14′499         6         10′270         24         52′728         0           26         330′754         14         26′114         1         896         38         98′342         1           33         540′540         245         427′400	17         266′511         508         1′413′655         11         13′066         59         297′634         2         5′160           11         2′568′265         43         78′094         120         355′224         52         93′117         2         5′300           52         251′461         85         113′644         67         151′846         29         63′049         0         0           08         300′180         13         35′218         24         23′702         155         639′800         1         5′000           57         1′464′933         74         249′961         22         36′262         24         47′152         1         1′692           92         17′801′235         221         425′896         103         226′514         148         577′879         3         3′490           16         200′453         1′066         3′768′994         2         6′426         11         19′281         0         0           11         321′157         8         14′499         6         10′270         24         52′728         0         0           26         330′754         14         26′114         1	17

### Prévention et lutte contre les dommages

### **PRÉVENTION DES INCENDIES**

En 2014, la division Prévention et lutte contre les dommages a procédé à l'examen de 752 dossiers de demande de permis de construire pour lesquels ont été établies les conditions à remplir pour la protection contre l'incendie et les dangers naturels. Le nombre de dossiers examinés a diminué de 61 unités par rapport à l'année 2013.

De plus, 172 dossiers non liés à l'octroi d'un permis de construire (59 contrôles de prévention pour l'obtention d'une patente de restaurant, 6 contrôles de conformité pour l'obtention de plaques d'immatriculation professionnelles, 4 contrôles pour la reconnaissance d'exploitations agricoles, 19 contrôles de conformité de bâtiments et 84 dossiers de mise en conformité) ont été traités. Cette catégorie de dossiers a également diminué de 209 unités par rapport à 2013.

Les prescriptions établies, ainsi que les incitations financières en matière de prévention incendie, ont permis:

- d'assainir 39 conduits de fumée défectueux ou présentant un danger d'incendie;
- d'équiper 7 bâtiments d'installations volontaires de détection incendie ou d'extinction automatique (Sprinkler);
- de faire poser 5 installations volontaires de paratonnerres;
- de faire installer 3 dispositifs de protection contre les surtensions;
- de subventionner la recharge d'extincteurs portatifs;

 d'allouer d'autres subventions diverses (mise en souterrain des raccordements électriques, postes incendies, prévention des dangers naturels, etc.).

Les subventions accordées dans ces domaines se montent à 166'039 francs.

### **RÉSEAUX D'EAU**

Cinquante-deux projets pour l'extension ou l'assainissement de réseaux d'eau et d'hydrants ont reçu une promesse de subvention, conformément aux directives en vigueur. Il s'agit de:

- 18 extensions de réseaux d'eau;
- 30 remplacements d'anciennes conduites et d'hydrants;
- 4 réserves d'incendie privées.

Le montant des promesses de subvention liées à ces postes s'élève à 361'985 francs.

L'ECA Jura a versé en 2014 un montant total de 623'118.30 francs pour le subventionnement des réseaux d'eau.

#### PRÉVENTION DES DANGERS NATURELS

Les demandes de permis de construire pour tous les projets situés dans des zones de danger identifiées font l'objet d'un examen par la division Prévention et lutte contre les dommages, laquelle fixe les conditions à respecter en matière de protection des bâtiments contre les éléments de la nature.



### RÉVISION DES PRESCRIPTIONS DE PROTECTION INCENDIE

En septembre 2014, l'Accord intercantonal sur l'élimination des entraves techniques au commerce (AIETC) a approuvé définitivement la révision des prescriptions de protection incendie proposée par l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI), ainsi que leur entrée en vigueur au 1er janvier 2015 dans tous les cantons suisses.

Outre des adaptations aux évolutions de la technique et une harmonisation aux normes européennes reconnues en Suisse, l'objectif principal de cette révision était une optimisation économique des mesures de protection incendie. Le but était de diminuer les coûts liés à la protection incendie dans les bâtiments, tout en maintenant un niveau de sécurité équivalent pour les personnes.

Les exigences en matière de protection incendie dans les bâtiments ont été dans une large mesure réduites. Un système d'assurance qualité en protection incendie doit désormais être établi pour tous les bâtiments nouveaux ou transformés. Le niveau d'assurance qualité en protection incendie et les exigences qui en découlent, très simples pour les bâtiments de petite taille, augmentent en fonction de la complexité du bâtiment et des risques d'incendie. La participation d'un spécialiste en protection incendie AEAI, voire d'un expert en protection incendie dès l'établissement du projet et jusqu'à la fin des travaux, est désormais obligatoire pour les objets importants.

Une séance d'information sur ces nouvelles dispositions a été organisée le 15 janvier 2015 à l'intention des architectes exerçant dans le canton du Jura. Cette séance a rencontré un franc succès puisque 60 personnes y ont participé. Elles ont pu s'informer des répercussions que les nouvelles exigences en matière de protection incendie auront sur les constructions ainsi que sur le suivi des travaux de réalisation.

### **CONTRÔLE DE CONFORMITÉ**

Les contrôles de construction ainsi que les inspections et les mises en conformité exigées, réalisés par les experts et les spécialistes en protection incendie de l'ECA Jura, ont permis de clôturer 729 dossiers de construction, représentant une augmentation de 116 unités.

Comme chaque année, nous tenons à relever le travail important réalisé par les mandataires et entreprises externes qui procèdent aux contrôles de conformité pour le compte de l'ECA Jura.

### **CONTRÔLES PÉRIODIQUES**

Conformément aux dispositions de l'article 20 de la Loi sur la protection contre les incendies et les dangers naturels (RSJU 871.1), des contrôles périodiques de près de 50 bâtiments ont été réalisés. Ils ont toutefois été suspendus au second semestre 2014, dans l'attente de l'entrée en vigueur des nouvelles prescriptions de protection incendie AEAI au 1er janvier 2015.

#### CAMPAGNES D'INFORMATION

L'ECA Jura a poursuivi sa politique de prévention par le biais de campagnes de presse durant les périodes de l'année les plus marquées par les risques d'incendie ou lors de manifestations particulières. Des messages de prévention incendie ont une nouvelle fois été diffusés sur la radio régionale «Fréquence Jura».

Comme en 2013, un dépliant indiquant les principales précautions à prendre pour éviter un incendie a été remis aux fleuristes en fin d'année afin qu'ils les remettent aux acquéreurs de couronnes de l'avent et d'arrangements floraux contenant des bougies.

### **CONCLUSION**

L'année 2014 a permis de préparer l'entrée en vigueur au 1er janvier 2015 des nouvelles prescriptions de protection incendie. Qu'il s'agisse de la formation des collaborateurs de l'ECA Jura, de l'information des partenaires concernés ou de l'adaptation des méthodes et des documents de travail, tout a été mis en œuvre pour que la division Prévention et lutte contre les dommages puisse assumer sa mission de prévention ainsi que sa responsabilité d'autorité compétente en matière de protection contre les incendies des bâtiments.

L'année 2015 sera consacrée à la mise en application de ces nouvelles dispositions et à la reprise des contrôles périodiques des bâtiments existants.



### Services de défense contre l'incendie et de secours (SIS)

### **INSPECTIONS DES SIS**

Durant l'année 2014, les inspecteurs des SIS ont procédé, selon le tournus annuel défini, à l'inspection du matériel et des prises d'eau.

Les experts se sont associés avec les inspecteurs pour le contrôle du matériel et ont dispensé des instructions dans leur domaine de compétence. Il a été procédé à l'expertise de deux nouveaux véhicules tonnes-pompes et d'un VPI.

Ces inspections et contrôles se sont déroulés dans de bonnes conditions et les rapports établis ne mettent en évidence aucun problème majeur; les détails ont été corrigés immédiatement. Les expertises des véhicules tonnes-pompes ont permis de corriger un problème de conception avec le fabricant, en faisant changer l'emplacement d'un capteur de pression de la machinerie d'extinction.

Il faut relever que le nombre de sapeurs-pompiers a diminué en 2014 (–50 membres par rapport à 2013), pour s'établir à 1'508 personnes (1'392 hommes et 116 femmes). La réduction des effectifs est de l'ordre de 57 % depuis 1991.

#### **COURS DE FORMATION DES SAPEURS-POMPIERS 2014**

TYPE DE FORMATION	NOMBRE D	E PARTICIPANTS			
	DELÉMONT	PORRENTRUY	FRANCHES- MONTAGNES	AUTRE(S) CANTON(S) OU NATION(S)	TOTAL
Chefs d'intervention 2					
Chefs d'intervention 1	5	1	1		7
Chefs d'intervention défense hydrocarbure	12	6	4		22
Chefs de groupe 2	11	3	2		16
Chefs de groupe échelle remorquable	2	4			6
Chefs de groupe 1	7	7	4	2	20
Machinistes	8	14			22
Porteurs d'appareils respiratoires	9	22	3	2	36
Préposés à l'entretien des appareils respiratoires	9	13	2	2	26
Préposés à l'entretien des appareils respiratoires à circuit fermé					
Electriciens					
Formation de base	44	36	9	5	94
Cours administratif (commandants et fourriers)					
Préposés au contrôle du matériel					
Total	107	106	25	11	249

#### **COURS DE FORMATION DES SAPEURS-POMPIERS**

Le nombre de sapeurs-pompiers ayant suivi un cours en 2014 représente 16,5 % de l'effectif global des sapeurs-pompiers, soit une légère diminution par rapport à l'année précédente. Afin de garantir un renouvellement suffisant des cadres et des spécialistes, tout en tenant compte de la diminution constante des effectifs, 20 % du total de l'effectif des sapeurs-pompiers devraient suivre un cours annuellement.

#### **COURS DE PERFECTIONNEMENT DES INSTRUCTEURS**

Les journées cantonales consacrées au perfectionnement des instructeurs ont eu lieu les 7 et 8 mars 2014 à Montfaucon sous le commandement du major Bernard Brahier. Le programme proposé a permis aux participants de s'approprier la philosophie et le concept du nouveau règlement « connaissance de base » de la CSSP. Les élaborations de leçons ont pu être mises en pratique aux Enfers.

### **FORMATION DES SAPEURS-POMPIERS**

La mise en vigueur de nouveaux règlements élaborés par la Coordination Suisse des Sapeurs-Pompiers ainsi que la difficulté grandissante à trouver un lieu adapté à ces cours dans le canton nécessitent de revoir fondamentalement les programmes de formation. Un groupe de travail a été créé pour étudier une refonte complète des cours de formation. Cette commission, constituée notamment de l'inspecteur cantonal et des inspecteurs d'arrondissements, s'est penchée sur une formation unique et homogène dans le cadre du cours de base et du cours de porteur d'appareils respiratoires. Elle a également étudié dans le détail les offres de différents centres de formation répondant aux critères de formation moderne et offrant la possibilité de travailler sur des simulateurs de feu. Ainsi, en 2015 déjà, ces cours seront dispensés au centre de formation de l'IFA, à Balsthal.

La finalisation du réseau autoroutier A16 nous oblige à former des spécialistes pour les interventions dans les tunnels. Une collaboration a ainsi été intensifiée avec nos voisins français du SDIS90 afin de pouvoir intervenir dans de bonnes conditions sur notre territoire. Nos voisins sapeurs-pompiers français bénéficient de la formation imposée par l'OFROU et ont déjà suivi des cours leur permettant d'intervenir dans les tunnels de l'A16.

### **COURS FÉDÉRAUX 2014**

Le cours fédéral de formation de base, permettant d'être nommé instructeur, a été suivi par Messieurs Aschwanden Yane, Barth Julien, Bessire Laurent, Frein Raphaël et Frésard Silver.

Messieurs Seuret Antoine, Dobler Xavier et Voillat Anthony ont, quant à eux, participé au cours fédéral de formation à la conduite d'intervention. Le cours fédéral d'instructeur de la protection respiratoire a permis à Messieurs Seuret Antoine et Flury Jérôme d'obtenir leur brevet dans cette spécialisation.

Le cours fédéral de chef d'intervention chimique a été suivi par Messieurs Prudente Cosimo, Marti Mike et Frein Raphaël.

Messieurs Neuenschwander Gaëtan, Tatti Romain et Bernasconi Jérémy ont pris part au cours permettant de devenir détecteur en radioprotection.

Enfin, Monsieur Gobat Claude a fonctionné en tant qu'observateur à la phase de sélection III des candidats instructeurs.

#### **INTERVENTIONS DES SIS**

Selon les statistiques de la police cantonale qui gère le système de transmission des alarmes destinées aux sapeurs-pompiers, les SIS de l'ensemble du canton ont été appelés à intervenir à 401 reprises en 2014, dont 122 fois pour des alarmes intempestives provoquées par des installations de détection d'incendie.

### **ALARMES 2014**



District de Delémont	83
District d'Ajoie	95
District des Franches-Montagnes	66
Ville de Delémont	100
Ville de Porrentruy	56
Autoroute	1

### NOMINATIONS / DÉMISSIONS

Monsieur Bürki Yves, expert des tonnes-pompes et des motopompes, a mis un terme à ses activités de sapeur-pompier. Qu'il soit sincèrement remercié pour son engagement volontaire durant ces nombreuses années.

Pour lui succéder, Monsieur Mathis Pierre a été nommé expert des tonnes-pompes et des motopompes.

## Dépenses pour la prévention et la lutte contre l'incendie

	PRÉVENTION CONTRE L'INCENDIE			LUTTE	LUTTE CONTRE L'INCENDIE				
					INSPECTIONS,		SUBSIDES		
		ADDUCTIONS	SUBSIDES	CONTRIBU-	SERVICE		POUR LA	FRAIS	
	POLICE	D'EAU, RÉSERVOIRS.	POUR LA PRÉVENTION	TIONS AU	DE DÉFENSE CONTRE	COURS DE SAPEURS-	LUTTE CONTRE	GÉNÉRAUX ADMINIS-	
ANNÉE	DU FEU	HYDRANTS	INCENDIE	CIPI, I.S. ET DIVERS	LE FEU	POMPIERS	L'INCENDIE	TRATION*	TOTAUX
1993	188'443.25	507′173.00	581′705.60	45′925.50	92′774.65	141′168.60	616′865.15		2′174′055.75
1994	357′293.60	359′132.00	535′539.30	26'454.50	98'668.70	145'662.00	626'610.20		2'149'360.30
1995	289'482.60	561′924.00	374'460.90	50'808.30	54'603.85	91'690.85	639'359.85		2′062′330.35
1996	218′381.15	540'267.00	433'859.10	75′291.90	64'407.55	166′585.95	570'669.70		2'069'462.35
1997	247′700.85	440'932.00	398'123.00	73′521.35	109'930.30	148'441.00	747′284.75		2′165′933.25
1998	132′367.50	816'459.00	445′866.10	57'690.70	42'893.10	140'819.85	713′267.45		2'349'363.70
1999	145′766.00	869'270.30	382′753.05	75′346.30	49'000.65	165′940.60	633'458.30		2′321′535.20
2000	120′611.55	950'940.00	447′758.30	71′732.00	82′514.55	143′347.25	501′882.15		2′318′785.80
2001	132'491.85	1′004′638.30	528'064.85	73′542.70	106′471.90	164'856.25	766′143.85		2′776′209.70
2002	124′348.15	1′314′241.50	739'098.85	82'836.00	150'089.00	190′791.85	628'446.55	798′103.55	4'027'955.45
2003	146′087.50	757'655.00	765′310.35	96'246.85	132′337.55	199′362.15	1′287′112.50	874'697.55	4'258'809.45
2004	170'878.65	667′964.00	772′948.30	103′742.15	85'683.80	187′919.60	1'434'169.15	876′238.20	4'299'543.85
2005	161′528.45	715′246.00	708'448.55	87′753.60	72'453.15	177′474.60	1'193'433.86	949'084.15	4'065'422.36
2006	152′047.00	579'366.00	510′011.75	82'427.30	69'357.45	175′887.40	1'470'621.34	1'002'769.90	4'042'488.14
2007	160′219.90	584'865.00	665′012.55	84'758.70	60'859.50	228′537.75	1′155′092.50	997'422.00	3'936'767.90
2008	116′759.15	536′372.60	903′514.85	91′225.85	59'380.65	212′333.20	1′105′811.15	1'007'880.95	4'033'278.40
2009	174′469.85	735′323.05	1'461'142.60	102'088.10	63′951.55	224'083.20	2'893'728.65	1'126'369.35	6′781′156.35
2010	163′547.15	2′100′202.35	990'644.80	107′272.80	65′922.55	216′594.40	1'684'223.10	1′244′344.75	6′572′751.90
2011	173′509.50	1'669'402.55	976′437.70	100'304.30	99'008.60	215′981.20	1′285′027.55	1′237′034.65	5′756′706.05
2012	319'803.70	1′624′855.05	583′357.10	109'284.25	96'908.45	240′946.50	1′308′290.35	1′239′689.00	5′523′134.40
2013	304'291.35	907′624.10	529'228.30	112′037.00	92′974.60	264'682.75	1′752′207.88	1′247′990.65	5′211′036.63
2014	233′536.00	436′316.60	503′907.60	118'496.60	108′772.10	252′953.50	2′160′143.95	1′342′455.35	5′156′581.70

<sup>\*</sup> dès 2002 : nouvelles directives ECA sur les subsides aux SIS et ventilation des frais d'administration.

CIPI: Centre d'information pour la prévention des incendies.

I.S. : Institut de sécurité.

## Contributions des assureurs privés

### VALEUR DU MOBILIER ASSURÉ ET CONTRIBUTIONS À LA PRÉVENTION ET À LA LUTTE CONTRE L'INCENDIE

La valeur du mobilier assuré dans le Jura au 31 décembre 2013 par des compagnies d'assurance privées et leurs contributions à l'ECA Jura pour la prévention et la lutte contre les dommages sont les suivantes :

COMPAGNIE		MONTANT ASSURÉ	CONTRIBUTION
Mobilière Suisse SA	Berne	3′000′776′000.00	150′038.80
Zurich Assurance	Zurich	1′395′473′769.13	69′773.69
AXA Winterthur	Winterthour	1′341′910′241.00	67′095.50
Helvetia Assurances	Saint-Gall	820′107′000.00	41′005.35
Bâloise Assurance SA	Bâle	617′668′000.00	30'883.40
Allianz Suisse	Berne	614'681'900.00	30′734.00
AIG Europe Limited London	Zurich	231′299′078.00	11′564.95
Nationale Suisse	Bâle	206′350′000.00	10′317.50
Generali Assurances SA	Genève	179′751′000.00	8′987.60
HDI Gerling	Zurich	168'358'372.00	8'417.90
Vaudoise Assurances	Lausanne	168′180′000.00	8'409.00
AXA Corporate Solutions Assurance	Winterthour	88'447'206.00	4′422.35
Emmental Assurances	Konolfingen	37′302′000.00	1′865.10
XL Insurance SA	Zurich	32′263′941.00	1′613.20
CSS Assurance SA	Lucerne	17'799'550.00	890.00
Aspen Insurance	Genève	17′664′500.00	883.23
SBB Insurance SA	Berne	11′976′483.00	598.80
ACE Assurances SA	Zurich	8'225'199.84	411.26
Smile direct	Wallisellen	6′108′100.00	305.40
Swiss Post Insurance AG	Berne	5′122′868.00	256.10
Lloyd's	Zurich	4′168′000.00	208.40
Allianz Global Corporate & Speciality AG	Zurich	3′043′000.00	152.15
FM Insurance Company Limited	Zurich	337′358.00	17.00
Gan Assurances	Pully	76′150.00	3.80
Total		8′977′089′715.97	448′854.48

## Tableau récapitulatif général

				INDEMI DOMMAGE PAR LE	S CAUSÉS	INDEMNITÉS DOMMAGES DUS AUX ÉLÉMENTS				
ANNÉE	BÂTIMENTS	CAPITAL* ASSURÉ EN MILLIARDS DE FR.	PRIMES** EN MILLIONS DE FR.	EN MILLIONS DE FR.	EN ‰ DU CAPITAL ASSURÉ	EN MILLIONS DE FR.	EN ‰ DU CAPITAL ASSURÉ	PRÉVENTION ET LUTTE INCENDIE EN MILLIONS DE FR.	RÉSULTAT DE L'EXERCICE ANNUEL FR.	ÉTAT DES RÉSERVES LÉGALES AU 31.12 EN MILLIONS DE FR.
1979	25′940	6,023	6,199	2,625	0,44	0,597	0,099	0,155	169′239	1,000
1999	32′134 32′357	16,331	12,390	4,301	0,26	21,332	1,306	2,321	198′735	49,724
2000	32'719	16,525 16,691	12,919	2,301 3,844	0,13 0,23	3,995 0,398	0,241	2,318	79′988 68′911	43,608
2002	33′044	16.899	9,372	3,350	0,19	0,460	0,027	3.769	1′754′635	43,628
2003	33′273	17,096	9,493	1,527	0,09	1,102	0,064	4,258	61′353	43,901
2004	33′524	17,324	8,517	3,570	0,20	0,582	0,033	4,299	78′593	44,723
2005	33′770	17,532	8,916	4,243	0,24	7,700	0,443	4,065	57′400	46,302
2006	34′100	17,814	9,759	7,020	0,39	1,859	0,008	4,042	83′357	46,859
2007	34′371	18,109	9,840	4,065	0,22	11,725	0,647	3,937	51′336	46,943
2008	34'631	19,165	10,742	4,141	0,21	0,434	0,022	4,033	61′711	46,994
2009	34'874	20,086	11,296	2,461	0,12	1,965	0,098	6,781	62′995	47,056
2010	35′440	20,435	9,826	2,232	0,11	0,292	0,014	6,572	70′787	47,119
2011	35′724	20,792	10,712	2,680	0,13	2,750	0,132	5,756	45'454	47,189
2012	36′073	21,970	11,231	5,250	0,24	2,200	0,100	5,523	63′181	45,612
2013	36′391	22,377	12,357	1,050	0,05	0,350	0,016	5,211	143′469	46,925
2014	36′700	22,849	10,714	2,483	0,11	0,485	0,021	5,156	4′973′115	56,806

<sup>\*</sup> y compris les assurances provisoires pour travaux en cours.

<sup>\*\*</sup> y compris les acomptes de primes pour assurances de travaux en cours et le droit de timbre fédéral (5 %); dès 2002, sans la prévention de 0,19 % et sans droit de timbre fédéral.

### Rapport de l'organe de révision



Rapport de l'organe de révision au Conseil d'administration de

ECA JURA – Etablissement d'assurance immobilière et de prévention du canton du Jura, Saignelégier

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié, selon les Normes d'audit suisses, les comptes annuels de l'ECA JURA. Saignelégier, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 sur lesquels ont été établis le bilan et le compte de profits et pertes qui figurent dans le rapport de gestion de l'ECA Jura.

Dans notre rapport du 10 avril 2015, nous avons délivré une opinion d'audit sans réserve sur les comptes annuels. Selon notre appréciation, le bilan et le compte de profits et pertes présentés dans le rapport de gestion sont cohérents, à tous égards, avec les comptes annuels qui leur servent de base.

Afin d'assurer une meilleure compréhension du patrimoine et des résultats de l'ECA Jura ainsi que l'étendue de notre révision, le bilan et les compte de profits et pertes doivent être lus conjointement avec les comptes annuels qui leur servent de base et notre rapport y relatif.

Saignelégier, le 10 avril 2015

FIDUCONSULT AUDIT S.A.

Experi-reviseur agréé (Réviseur responsable) V. L'ebet Expert-réviseur agréé

p.a. Fiduconsult Jura SA Rue de la Gruère 5 CH-2350 Saignelégier Téléphone 032 951 27 27 Téléfax 032 951 27 42 E-mail: jura@fiduconsult.ch

Société agréée en matière de révision ASR

### Bilan au 31 décembre 2014

	EXPLICATIONS	2014	2013	
CHIFFRES EN MILLIERS DE FRANCS	(PAGES 28-43)	31.12	31.12	VARIATION
ACTIF				
Actifs immobilisés				
Placements de capitaux	1	117′801	107′431	10′370
Participations	2	3′655	3′578	7
Immobilisations corporelles	3	2′285	2′537	- 25
Total Actifs immobilisés		123′742	113′546	10′196
Actifs circulants				
Actifs de régularisation	4	328	365	- 3
Créances	5	834	764	7
Liquidités d'exploitation		2′532	3′862	- 1′32
Total Actifs circulants		3′695	4′990	- 1′29
Total de l'Actif		127′436	118′536	8′90
PASSIF				
Capitaux propres				
Réserves provenant de bénéfices accumulés		56'806	54′745	2′06
Résultat net de l'exercice		4′973	2′061	2′91
Total Capitaux propres		61′779	56′806	4′97
Capitaux étrangers				
Provisions techniques	6	5′555	6′526	- 97
Provisions techniques pour fluctuation et sécurité	7	28′951	23'660	5′29
Provisions non techniques	8	15'613	16′280	- 66
Provisions pour risques liés aux placements de capitau	x 9	14′250	14'250	
Passifs de régularisation	10	568	533	3
Dettes	11	719	480	23
Total Capitaux étrangers		65′657	61′730	3′92
Total du Passif		127′436	118′536	

Bilan 2013: retraité selon Swiss GAAP RPC 41.

## **Compte de Profits et Pertes 2014**

	EVELICATIONS	2044	2042	
CHIFFRES EN MILLIERS DE FRANCS (	EXPLICATIONS PAGES 28–43)	<b>2014</b> 31.12	<b>2013</b> 31.12	VARIATION
CHITTES EN WILLIERS DE TRANCS	17AGE3 20 43)	31.12	31.12	VARIATION
Produits des primes nettes d'assurance		10′714	12′357	- 1'643
Primes de la réassurance	12	- 2′802	- 1′983	- 819
Primes nettes de réassurance	13	7′913	10′374	- 2'462
Charges des sinistres nets	14	- 2'679	- 1′784	- 895
Variation des provisions techniques et des provisions				
pour fluctuation et sécurité	15	- 5′291	- 2'000	- 3'291
Charges d'exploitation		- 2'249	- 2′025	- 224
Amortissements		- 302	- 17	- 285
Autres produits d'exploitation		66	65	1
Autres charges d'exploitation		0	- 100	100
Variation de la provision pour rabais sur primes		- 100	- 1′900	1′800
Résultat technique d'assurance	16	- 2'644	2′613	- 5′257
Produits pour la prévention et la lutte		5′672	5′323	349
Charges pour la prévention et la lutte		- 3'438	- 3'617	179
Charges du personnel et d'administration pour la prév	ention			
et la lutte		- 1′718	- 1′591	- 128
Variation des provisions non techniques pour la préver et la lutte	ntion	- 516	- 115	- 400
Résultat pour la prévention et la lutte	17	0	0	- 400
nesultat pour la prevention et la lutte	17	0	•	
Produits des placements de capitaux	18	12′340	4′826	7′514
Part des revenus des placements de capitaux (prévention		- 911	- 684	- 227
Charges liées aux placements de capitaux	20	- 3′890	- 25	- 3'865
Frais de gestion des placements de capitaux	21	- 359	- 292	- 66
Résultat des produits de capitaux avant variation d				
la provision pour risques liés aux placements de ca		7′180	3′824	3′356
Variation de la provision pour risques liés aux placeme				
de capitaux	23	0	- 2'000	2′000
Résultat des placements de capitaux		7′180	1′824	5′356
Résultat d'exploitation		4′536	4′437	99
		407	151	
Variation de la réserve pour engagement de prévoyance	ce	437	- 161	598
Attribution supplémentaire à la prévention et lutte		0	- 1′500	1′500
Attribution à des fonds spéciaux		0	- 715	715
Résultat extraordinaire		437	- 2′376	2′813
			215-1	****
BÉNÉFICE / PERTE		4′973	2′061	2′912

Comptes de résultat 2013: retraité selon Swiss GAAP RPC 41.

### Flux de trésorerie

CHIFFRES EN MILLIERS DE FRANCS	<b>2014</b> 1.1 – 31.12
Flux de trésorerie relatif à l'exploitation	44070
Bénéfice/Perte	4′973
Pertes non réalisées sur placements de capitaux	3′189
Bénéfices non réalisés sur placements de capitaux	- 7'697
Amortissements sur immobilisations corporelles	302
Variation des provisions techniques d'assurance	- 972
Variation des provisions techniques pour fluctuation et sécurité	5′291
Variation des provisions non techniques	- 667
Variation de la provision pour risques sur placements de capitaux	0
Variation des créances	- 71
Variation des actifs de régularisation	37
Variation des engagements	239
Variation des passifs de régularisation	35
Flux de trésorerie relatif à l'exploitation	4′661
Flux de trésorerie relatif aux opérations d'investissement	225/720
Investissements en placements de capitaux	- 225′738
Désinvestissements en placements de capitaux	219'876
Investissements en immobilisations corporelles	- 50
Désinvestissements en immobilisations corporelles	0
Investissements en participations	- 77
Désinvestissements en participations	0
Flux de trésorerie relatif aux opérations d'investissement	- 5′990
Flux de trésorerie relatif aux opérations de financement	
Variation des dettes financières à court terme	0
Variation des dettes financières à long terme	0
Flux de trésorerie relatif aux opérations de financement	0
Somme des flux de trésorerie	- 1′329
Somme des mar de desorene	- 1 323
Variation de trésorerie	
Trésorerie au 1.1	3′862
Somme des flux de trésorerie	- 1′329
Trésorerie au 31.12	2′532

Les retraitements effectués rendent impossible toute comparaison avec les flux de l'exercice 2013.

## Variation des capitaux propres

	CHIEFPEC
	CHIFFRES EN MILLIERS
	DE FRANCS
Capital propre au 31.12.2012	
selon la Loi sur l'assurance immobilière du 6.12.1978	45'675
Réévaluation selon RPC en 2013	
Immobiliers	4′500
Immobilisations corporelles	- 1′005
Dissolution des Fonds d'entretien	7
Dissolution du Fonds d'entretien des immeubles	771
Participation au Pool suisse pour la couverture des dommages sismiques	3′081
Provisions Vacances et heures supplémentaires	- 85
Attribution à la réserve pour engagement de prévoyance	- 3′365
Dissolution de la Provision spéciale CIREN	152
Dissolution de la Réserve grands projets	5′014
Total des réévaluations	9′070
Conital manus ou 4.4 2042	F 417 4 F
Capital propre au 1.1.2013	54′745
Résultat 2013	2′061
Capital propre au 31.12.2013	56′806
Résultat 2014	4′973
CAPITAL PROPRE AU 31.12.2014	61′779

Les retraitements effectués rendent impossible toute comparaison avec les variations de capitaux de l'exercice 2013.



### Autorités, direction et personnel

### **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Président: M. le Ministre Charles Juillard,

chef du Département des Finances, de la Justice et de la Police

Vice-président: Jean-Marie Beuchat, électricien dip. féd., Courroux

Membres: Jean-François Kohler, notaire, Courgenay

Anne Roy, paysanne, Porrentruy

Claude Schlüchter, technicien, Delémont

COMMISSION FINANCIÈRE Jean-François Kohler (président)

Jean-Marie Beuchat François-Xavier Boillat

**Gérard Queloz** 

**ORGANE DE CONTRÔLE** 

Fiduciaire: Fiduconsult Jura SA, Saignelégier

Vérificateurs: Thierry Paratte, Les Breuleux

Philippe Tardy, Porrentruy

Vérificateurs suppléants: Michel Bouele, Delémont

Benoît Bouverat, Saignelégier

**DIRECTION** 

Directeur: François-Xavier Boillat, Saignelégier

PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES DOMMAGES Monique Paupe, experte en protection incendie et dangers naturels,

cheffe de division

Marc Braillard, secrétaire responsable

Daïana Hirschi, secrétaire

Jean Kittel, expert en protection incendie Eric Schaller, expert en protection incendie † Charles Sester, inspecteur cantonal des SIS



### **ESTIMATIONS ET SINISTRES**

Experts: Marco Vermeille, chef de division

**Nicolas Greppin** 

Assurance: Florence Donzé (→ 31.3.2014)

Mylène Willemin (dès le 1.6.2014)

Secrétariat: Fabienne Aubry (dès le 1.1.2014)

Sylvie Gehriger Patricia Panizza

COMPTABILITÉ ET RESSOURCES HUMAINES Gérard Queloz, vice-directeur et chef de division

Nadia Guichard Céline Liechti

Apprenti(e)s: Thomas Affolter

**Audrey Boillat** (→ 31.7.2014)

Amélie Donzé

Muriel Joly (dès le 1.8.2014)

**ESTIMATEURS** 

District de Delémont: Jean-Louis Borer, Saulcy (→ 31.12.2014)

Bertrand Bron, Delémont Régis Girardin, Courgenay Ramon Jaquet, Delémont Rudolf Schlumpf, Courrendlin

District de Porrentruy: Bernard Corbat, Vendlincourt

Pascal Henzelin, Porrentruy Juanito Iglesias, Alle

Juanito igiesias, Alie

**Aurelio lovine**, Grandfontaine **Vincent Siegenthaler**, Porrentruy

District des Franches-Montagnes: Nicolas Gogniat, Lajoux

Olivier Gogniat, Saignelégier

**EXPERT INSTALLATIONS THERMIQUES**Georges Queloz, Courrendlin

**EXPERT INSTALLATIONS TECHNIQUES**Gabriel Bilat, Les Bois





### **Annexes**

# Principes de présentation des comptes et d'évaluation

### PRINCIPES DE PRÉSENTATION DES COMPTES

L'ECA Jura établit ses comptes conformément au référentiel Swiss GAAP RPC et en application des règles Swiss GAAP RPC 41 en vigueur dans sa branche.

Certains comptes du bilan et du compte de résultat 2013, établis conformément aux art. 957ss du Code des obligations, ont été reclassés pour correspondre à la norme.

Les états financiers sont conformes à la Loi suisse et à la Loi sur l'assurance immobilière du Jura du 6 décembre 1978.

Les comptes ont été présentés suivant le principe comptable de la continuité d'exploitation. Le principe de l'interdiction de compensation entre actif et passif, autrement dit entre produits et charges (principe brut), a été respecté. Les comptes annuels répondent au principe de la permanence dans l'évaluation, la présentation et la publication. Ils se fondent sur des principes de gestion d'entreprise et donnent une image fidèle de l'état effectif de la fortune, des finances et des produits (true and fair view).

Les chiffres sont présentés en milliers de francs et arrondis selon les règles en usage dans le commerce, ce qui peut conduire à des différences d'arrondi.

### **DATE DE CLÔTURE DU BILAN**

L'exercice court du 1er janvier au 31 décembre. Le bilan est clôturé au 31 décembre.

### PRINCIPES D'ÉVALUATION

L'évaluation repose sur des critères uniformes. Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs s'applique.

### **POSTES EN MONNAIES ÉTRANGÈRES**

Les valeurs patrimoniales et les engagements en monnaies étrangères sont convertis au cours en vigueur à la date du bilan. Les transactions en monnaies étrangères sont converties aux cours de la date de transaction.

Les cours déterminants au 31 décembre s'élevaient à :

	2014	2013
EUR	1.2025	1.2255
GBP	1.5493	1.4729
NOK	0.1325	0.1465
USD	0.9937	0.8893
JPY	0.8288	0.8461

#### **DÉPRÉCIATIONS**

A chaque date de clôture du bilan, l'ECA Jura vérifie si les actifs doivent faire l'objet d'une dépréciation, lorsqu'il apparaît que la valeur comptable d'un actif excède sa valeur de réalisation. Si tel est le cas, la valeur comptable doit être ajustée à la valeur de réalisation; cet ajustement doit être mis au débit du résultat de la période considérée.

#### **PLACEMENTS DE CAPITAUX**

Les placements de capitaux de l'ECA Jura sont évalués comme indiqué ci-après.

### **LIQUIDITÉS**

Les liquidités dans les placements de capitaux sont évaluées à leur valeur actuelle.

#### **TITRES**

L'évaluation des titres se fait selon les valeurs actuelles (valeurs de marché cotées publiquement). Les moins-values et les plus-values réalisées et non réalisées sur les titres, ainsi que les intérêts courus, dividendes et autres distributions de bénéfices, sont comptabilisés dans le compte d'exploitation.

### **HYPOTHÈOUES**

Les hypothèques sont évaluées à leur valeur nominale. Toutes les corrections de valeur nécessaires ont été effectuées.

### **IMMEUBLES**

L'ECA Jura détient un portefeuille immobilier mixte, constitué à 12% d'immeubles d'habitation et à 88% de bureaux. L'immeuble de la Gare 14 à Saignelégier, que l'ECA Jura utilise pour son propre usage, figure dans les immobilisations corporelles. La valeur des immeubles est portée au bilan selon le calcul de la valeur vénale.

### **IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements résultant de l'exploitation. Ces amortissements sont effectués de façon linéaire par la méthode directe, à partir du prix d'acquisition. Le seuil d'activation au bilan est fixé à 5'000 francs. Les amortissements des immobilisations corporelles reposent sur les durées d'utilisation suivantes:

Immeubles	50 ans
Mobilier de bureau	3 ans
Système informatique et communication	3 ans
Système de contrôle des vents	10 ans

### **CRÉANCES**

Les créances sont évaluées au bilan à leur valeur nominale.

### LIQUIDITÉS D'EXPLOITATION

Les liquidités sont évaluées à leur valeur actuelle. Elles comprennent les avoirs en caisse, les avoirs bancaires et postaux, ainsi que les avoirs à vue et les fonds déposés auprès d'établissements bancaires. Celles-ci sont destinées exclusivement au fonctionnement opérationnel.

### **CAPITAUX PROPRES**

Il s'agit du cumul des bénéfices ou pertes conservés.

### **PROVISIONS TECHNIQUES D'ASSURANCE**

Les provisions techniques se fondent sur les engagements présumés à l'égard des assurés et comprennent:

- les provisions relatives aux sinistres ouverts en fin d'exercice et calculées sur la base des indemnités restant à payer;
- la provision pour rabais sur primes d'assurance accordé aux assurés de l'ECA Jura sur la base d'une décision du conseil d'administration en fonction du résultat de l'année courante.

### PROVISIONS TECHNIQUES D'ASSURANCE POUR SÉCURITÉ ET FLUCTUATION

Les provisions techniques pour fluctuation et sécurité se fondent sur des engagements contractuels ou statutaires à l'égard de la réassurance. Elles incluent:

- les provisions relatives à l'engagement contractuel couvrant les risques liés aux dommages éléments naturels (CIREN) et sismiques (POOL). Ces provisions sont fonction de la valeur d'assurance du parc immobilier;
- les provisions relatives à l'engagement contractuel pour la couverture des dommages Feu et Eléments auprès de la réassurance (UIR).

### **PROVISIONS NON TECHNIQUES**

Il s'agit de provisions sans aucun rapport direct avec l'activité d'assurance. Elles sont alimentées à la date du bilan s'il existe une obligation juridique ou implicite du passé et dont le montant et la durée sont encore indéterminés. Elles sont évaluées sur la base d'une dépense vraisemblable.

### PROVISION POUR RISQUES LIÉS AUX PLACEMENTS DE CAPITAUX

Cette provision est destinée à couvrir les risques boursiers et monétaires sur les placements de capitaux figurant à l'actif du bilan.

La provision est constituée selon le «Règlement concernant la stratégie de placements des capitaux 2010–2014» qui stipule, dans son article 7, qu'une réserve pour fluctuation de cours sur les titres est constituée et que sa dotation doit représenter les 10 à 15% du patrimoine financier.

### **DETTES**

Les dettes sont inscrites à leur valeur nominale.

### **ACTIFS ET PASSIFS DE RÉGULARISATION**

Les comptes de régularisation contiennent les dépenses et les produits usuels devant être délimités dans le temps, en relation avec l'activité.

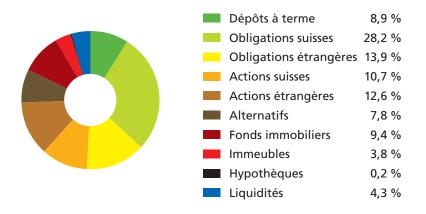
### **AUTRES ACTIFS ET PASSIFS**

Les autres actifs et passifs sont présentés à leur valeur nominale, sous déduction, le cas échéant, des corrections de valeur nécessaires.



	2014	2013	VARIATION
PLACEMENTS DE CAPITAUX	117′801	107′431	10′370
Dépôts à terme	10′520	13′125	- 2′605
Obligations suisses	33′216	26'824	6′392
Obligations étrangères	16′425	15′957	468
Actions suisses	12'661	11′193	1′468
Actions étrangères	14′799	13′520	1′279
Alternatifs (y compris Contrats à terme sur devises)	9′244	9′317	- 72
Fonds immobiliers	11′097	9'815	1′281
mmeubles	4′500	4′500	0
Hypothèques	277	461	- 184
Liquidités	5′062	2′719	2′343

### **RÉPARTITION DES PLACEMENTS DE CAPITAUX 2014**





### **Annexes**

		2014	2013	VARIATION
1	PLACEMENTS DE CAPITAUX IMMOBILIERS	4′500	4′500	0
	L'ECA Jura possède 1 bâtiment: Bel-Air 3, Saignelégier (année d'acquisition: 1987)	4′500	4′500	0

Les immeubles ne sont pas hypothéqués et se situent sur des terrains appartenant à l'ECA.

		2014	2013	VARIATION
2	PARTICIPATIONS	3′655	3′578	77

L'ECA Jura est membre du Pool suisse pour la couverture des dommages sismiques. Il participe à cette société simple à raison de 1,88 %.

### 3 TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES 2014

		SYSTÈME	SYSTÈME		
		INFORMA-	DE CONTRÔLE	IMMEUBLE	
	MOBILIER	TIQUE	DES VENTS	GARE 14	TOTAL
Valeur comptable nette au 1.1	0	0	37	2′500	2′537
Valeurs d'acquisition au 1.1	18	34	52	2′500	2′604
Entrées de valeurs	21	29	0	0	50
Sorties de valeurs	0	0	0	0	0
Valeurs d'acquisition au 31.12	39	63	52	2′500	2′655
Ajustements cumulés au 1.1	- 18	- 34	- 16	0	- 68
Amortissements	- 7	- 10	- 5	- 280	- 302
Sorties de valeurs	0	0	0	0	0
Ajustements cumulés au 31.12	- 25	- 44	- 21	- 280	- 370
Valeur comptable nette au 31.12	14	19	31	2′220	2′285

		2014	2013	VARIATION
4	ACTIFS DE RÉGULARISATION	328	365	- 37
	Intérêts courus	214	231	- 17
	Autres actifs de régularisation	114	134	- 20

	2014	2013	VARIATION
CRÉANCES	834	764	71
Créances contre les assurés			
Primes en suspens	161	242	- 81
Créances contre la réassurance			
Quote-part de la réassurance sur les dommages Feu	0	190	- 190
Quote-part de la réassurance sur les dommages Eléments	0	0	0
Créances contre des organisations			
UIR	200	0	200
Autres créances			
Avoir sur l'impôt anticipé	348	260	88
Autres créances	126	72	54



### 6 PROVISIONS TECHNIQUES 2014

2014	1.1.2014	ATTRIBUTIONS	UTILISATIONS	DISSOLUTIONS	31.12.2014
Sinistres Feu bruts	3′009	2′728	- 2′727	- 66	2′945
– part de la réassurance	- 190	- 10			- 200
Sinistres Feu nets	2′819	2′718	- 2′727	- 66	2′745
Sinistres Fléments bruts	1′747	556	- 1′157	- 254	892
– part de la réassurance	- 86		1 137		- 86
Sinistres Eléments nets	1′661	556	- 1′157	- 254	806
Contribution nette à la CIREN	146		- 46	- 96	4
Provision rabais sur primes	1′900	2′000	0	- 1'900	2′000
Total	6′526	5′273	- 3′929	- 2′316	5′555

2013	1.1.2013	ATTRIBUTIONS	UTILISATIONS	DISSOLUTIONS	31.12.2013
Sinistres Feu bruts	5′932	1′302	- 4′225	0	3′009
– part de la réassurance	- 152	- 38	0	0	- 190
Sinistres Feu nets	5′780	1′264	- 4′225	0	2′819
Sinistres Eléments bruts	2′926	128	- 1′307	0	1′747
– part de la réassurance	- 51		- 35		- 86
Sinistres Eléments nets	2′875	128	- 1′342	0	1′661
Contribution nette à la CIREN	265	0	- 55	- 64	146
Provision rabais sur primes	0	1′900	0	0	1′900
Total	8′920	3′292	- 5′622	- 64	6′526



### 7 PROVISIONS TECHNIQUES POUR FLUCTUATION ET SÉCURITÉ

Utilisations	0	0	0	0	0
Etat au 1.1.2013	0	8′000	6′923	6′737	21′660
Etat au 31.12.2014	987	12′135	9′123	6′706	28′951
Dissolutions	0	0	0	- 31	- 31
Attributions	987	2′135	2′200	0	5′322
Utilisations	0	0	0	0	0
Etat au 1.1.2014	0	10′000	6′923	6′737	23'660
	FEU	ELÉMENTS	CIREN	POOL	TOTAL

PROVISIONS NÉCESSAIRES	2014	2013	
Sinistres Eléments non réassurés	14'453	13'463	
Sinistres Feu non réassurés	4′950	4'950	
Obligations envers la CIREN	9′123	6′923	
Obligations envers le Pool suisse	6′706	6′737	
Total des provisions nécessaires	35'232	32′073	
Déjà mis en réserve selon bilan	- 28'951	- 23'660	
Total des provisions manquantes	6′281	8'413	



Annexes CHIFFRES EN MILLIERS DE FRANCS

## 8 PROVISIONS NON TECHNIQUES

2014	1.1.2014	ATTRIBUTIONS	DISSOLUTIONS	31.12.2014
Fonds d'entretien des immeubles	100	0	- 69	31
Subventions Réseaux d'eau	2′822	691	- 914	2′599
Subventions SIS	847	1′397	- 1′057	1′187
Subventions Prévention éléments	7	1	0	7
Subventions Prévention feu	154	21	- 100	75
Provision mesures contre inondations	1′500	0	0	1′500
Réserve engagement de prévoyance	3′526	0	- 437	3′089
Provisions spéciales	715	0	- 715	0
Provision pour la prévention et la lutte	6′609	516	0	7′125
Total	16′280	2′626	- 3′293	15′613

2013	1.1.2013	ATTRIBUTIONS	DISSOLUTIONS	31.12.2013
Fonds d'entretien des immeubles	0	100	0	100
Subventions Réseaux d'eau	2′655	677	- 510	2′822
Subventions SIS	554	991	- 699	847
Subventions Prévention éléments	8	2	- 3	7
Subventions Prévention feu	99	84	- 29	154
Provision mesures contre inondations	1′500	0	0	1′500
Réserve engagement de prévoyance	3′365	161	0	3′526
Provisions spéciales	0	715	0	715
Provision pour la prévention et la lutte	4′994	1′615	0	6′609
Total	13′175	4′345	- 1′240	16′280



#### 9 PROVISION POUR RISQUES LIÉS AUX PLACEMENTS DE CAPITAUX

31.12.2014	DISSOLUTIONS	UTILISATIONS	ATTRIBUTIONS	1.1.2014
	_	_	_	
14′250	0	0	0	14'250
31.12.2013	DISSOLUTIONS	UTILISATIONS	ATTRIBUTIONS	1.1.2013
14'250	0	0	2′000	12′250

	2014	2013	
Provision maximale au 31.12	17′670	16′115	
Déjà mis en réserve selon bilan	- 14′250	- 14′250	
Provision manquante au 31.12	3'420	1′865	

Le règlement concernant la stratégie des placements de capitaux prévoit que la provision pour risques liés aux placements de capitaux (actions/obligations/alternatifs/fonds immobiliers/liquidités/immeubles) soit constituée et représente entre 10 et 15% du patrimoine financier.

		2014	2013	VARIATION
10	PASSIFS DE RÉGULARISATION	568	533	35
	Réserve partage des biens	49	49	0
	Provision pour prévention éléments (RCJU)	300	300	0
	Solde vacances et heures supplémentaires	72	67	5
	Musée Von Roll	52	52	0
	Autres passifs de régularisation	95	65	30

		2014	2013	VARIATION
11	DETTES	719	480	239
	Dettes contre les assurés	0	0	0
	Autres dettes	719	480	239
	Autres dettes	719	480	239

		2014	2013	
12	PRIMES DE LA RÉASSURANCE	- 2'802	- 1′983	
	Réassurance Feu	- 490	- 445	
	Réassurance Eléments	- 1′827	- 1′707	
	Réassurance Tremblements de terre	- 379	47	
	Réassurance CIREN	- 106	- 111	
	Bonus UIR	0	232	

		2014	2013	
13 PRIMES NETTES DE RÉASSURAN	NCE	7′913	10′374	

Les primes sont calculées de façon à pouvoir couvrir les frais administratifs et les charges de sinistres ainsi que de constituer les réserves nécessaires à la bonne marche de l'ECA.

		2014	2013	
14	CHARGES DE SINISTRES	- 2'679	- 1′784	
	Sinistres survenus	- 2'878	- 1′764	
	+ mandats externes sinistres	- 3	- 1	
	+ part de la réassurance	10	- 107	
	+ recours	191	89	

		2014	2013	
15	VARIATION DES PROVISIONS TECHNIQUES ET DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION ET SÉCURITÉ	5′291	2′000	
	Provisions pour les dommages Feu et Eléments non réassurés	3′122	2′000	
	Engagement CIREN	2′200	0	
	Fonds de garantie Pool suisse	- 31	0	

#### 16 INFORMATION DU DOMAINE DE L'ASSURANCE

Résultat de l'assurance	<b>2014</b> 1.1–31.12	2013 1.1–31.12	DIFFÉRENCE
resultat de l'assurance	1.1 51.12	1.1 31.12	
Produits de l'assurance			
Primes brutes	10′715	12′360	- 1'645
Escomptes et frais d'encaissement des primes	- 1	- 3	2
Primes de la réassurance	- 2'802	- 1′983	- 819
Total des primes nettes de réassurance	7′913	10′374	- 2′462
Charges liées aux sinistres			
Charges liées aux sinistres Feu	- 2'477	- 1′432	- 1′044
Part de la réassurance	10	38	- 28
Recours sur sinistres	177	42	135
Total des charges nettes liées aux sinistres Feu	- 2′290	- 1′352	- 938
Charges liées aux sinistres Eléments	- 389	- 286	- 103
Part de la réassurance	0	- 145	145
Total des charges nettes liées aux sinistres Eléments	- 389	- 432	42
Total net des charges liées aux sinistres	- 2'679	- 1′784	- 895
Modifications des provisions techniques	0	0	0
		-	
Modifications des provisions pour fluctuation et sécurité	- 5′291	- 2'000	- 3'291
Charges d'exploitation			
Salaires	- 1′261	- 1′175	- 86
Charges sociales	- 270	- 206	- 64
Autres charges de personnel	- 102	- 103	1
Total des charges de personnel	- 1′634	- 1′485	- 149
Charges de locaux	- 293	- 139	- 155
Charges d'administration	- 121	- 212	91
Amortissements	- 302	- 17	- 285
Charges d'informatique	- 201	- 189	- 12
Total des charges administratives	- 918	- 557	- 361
Total des charges d'exploitation	- 2′551	- 2′042	- 510
Autres produits d'exploitation	1′966	65	1′901
Autres charges d'exploitation	- 2'000	- 2'000	0
Résultat technique	- 2'644	2′613	- 5′257

## 17 INFORMATION DU DOMAINE PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES DOMMAGES

	2014	2013	DIFFÉRENCE
Résultat de la prévention et lutte	1.1– 31.12	1.1 – 31.12	
Produits de la prévention et lutte			
Contributions des assurés	4′184	4′103	81
Contributions des assureurs privés	449	407	42
Emoluments PI	128	129	- 1
Part des revenus des placements de capitaux	911	684	227
Autres produits PI	0	1	0
Total des produits de la prévention et lutte	5′672	5′323	349
Charges de la prévention et lutte			
Subventions de la prévention	- 518	- 616	98
Autres charges de la prévention	- 188	- 186	- 2
Total des charges de la prévention	- 706	- 802	96
Subventions réseaux d'eau	- 436	- 908	471
Subventions aux SIS	- 1′609	- 1′246	- 363
Cours SIS	- 253	- 265	12
Charges des CR	- 218	- 211	- 7
Autres charges de l'intervention	- 215	- 186	- 29
Total des charges de la lutte	- 2′732	- 2′816	83
Charges de personnel et d'administration			
Salaires	- 886	- 830	- 56
Indemnités et soldes SIS	- 83	- 72	- 11
Charges sociales	- 178	- 162	- 16
Autres charges du personnel	- 71	- 69	- 3
Total des charges de personnel	- 1′218	- 1′133	- 85
Charges du domaine	- 122	- 92	- 30
Charges d'administration	- 131	- 133	2
Charges d'informatique	- 134	- 126	- 8
Publicité préventive	- 114	- 106	- 7
Total des charges d'administration	- 500	- 458	443
Pácultat tachnique	E46	115	400
Résultat technique	516	115	400
Variation des provisions non techniques	- 516	- 115	- 400
Bénéfice/perte	0		•
benefice/perte	0	0	0

roduits des actions suisses ividendes ividendes iains réalisés iains non réalisés ividendes ividendes ividendes ividendes ividendes iains réalisés ividendes iains réalisés iains non réalisés iains non réalisés iains non réalisés iains non réalisés iains réalisés iains non réalisés ividendes ivid		2014
ividendes ains réalisés ains no réalisés  roduits des actions étrangères ividendes ains réalisés ains no réalisés ains réalisés ains no réalisés ains réalisés ains no réalisés ains réalisés ains réalisés ains réalisés ains réalisés ains no réalisés ains no réalisés ains no réalisés ains no réalisés ains réalisés ains no réalisés ains no réalisés ains no réalisés ains no réalisés ains no réalisés ains réalisés ains no réalisés ains réalisés ains no réalisés ains réalisés ains no r	PRODUITS DES PLACEMENTS DE CAPITAUX	12′340
ains réalisés 100 ains non réalisés 55 roduits des actions étrangères 374 ividendes 22 iains non réalisés 99 iains réalisés 99 iains réalisés 99 iains non réalisés 99 iains non réalisés 99 iains réalisés 99 iains réalisés 99 iains non réalisé	Produits des actions suisses	1′897
roduits des actions étrangères  ividendes  ividendes  izins réalisés  izins non réalisés  roduits des immeubles  ocations  izins réalisés  izins non réalisés  roduits des fonds immobiliers  ividendes  izins non réalisés  roduits des fonds immobiliers  ividendes  izins réalisés  izins non réalisés  roduits des obligations suisses  roduits des obligations suisses  roduits des intérêts  izins non réalisés  11'33  roduits des obligations étrangères  11'66  roduits des intérêts  izins réalisés  izins réalisés  izins réalisés  izins réalisés  izins réalisés  izins réalisés  roduits des intérêts  izins réalisés  izins non réalisés  roduits des intérêts  izins réalisés  izins non réalisés  roduits des liquidités  11'01  roduits de l'alternatif*  12'01  roduits de capitaux selon RPC	Dividendes	247
roduits des actions étrangères  ividendes  iains réalisés  iains non réalisés  ividendes  iains non réalisés  ividendes  iains réalisés  iains non réalisés  iains non réalisés  roduits des obligations suisses  roduits des intérêts  iains non réalisés  122  roduits des intérêts  iains non réalisés  133  roduits des intérêts  iains réalisés  iains non réalisés  roduits des intérêts  iains réalisés  iains non réalisés  roduits des intérêts  iains réalisés  iains non réalisés  roduits des intérêts  iains réalisés  iains non réalisés  roduits des intérêts  iains non réalisés  roduits des intérêts  iains réalisés  iains non réalisés  roduits des intérêts  iains non réalisés  roduits des intérêts  iains non réalisés  roduits des liquidités  roduits de l'alternatif*  1101  evenus sur alternatif  121  ijustement du rendement des placements de capitaux selon RPC	Gains réalisés	1′065
ividendes iains réalisés iains non réalisés 22/2 iroduits des immeubles ocations iains réalisés iains non réalisés iains non réalisés iains non réalisés iains non réalisés iains réalisés iains réalisés iains réalisés iains non réalisés iains réalisés iains réalisés iains réalisés iains non réalisés iains réalisés iains non réalisés iains non réalisés iains réalisés iains réalisés iains non réalisés iains non réalisés iains non réalisés iains réalisés iains non réalisés iains non réalisés iains réalisés iains non réalisés iains non réalisés iains non réalisés iains réalisés iains réalisés iains réalisés iains rouluits de l'alternatif* ievenus sur alternatif iains réalisés iains non réalisés iains non réalisés iains non réalisés iains non réalisés iains réalisés iains non réalisés iains réalisés iains non réalisés iains réalisés iains non réalisés iains non réalisés iains non réalisés iains réalisés iains non réalisés iains non réalisés iains réalisés iains non réalisés iains réalisés iains non réalisés iains non réalisés iains réalisés iains réalisés iains réalisés iains non réalisés	Gains non réalisés	585
lains réalisés 99 lains non réalisés 272  roduits des immeubles 57 lains réalisés 57 lains réalisés 58 lains non réalisés 77 lains réalisés 68 lains non réalisés 77 lains réalisés 68 lains réalisés 68 lains réalisés 77 lains non réalisés 77 lains	Produits des actions étrangères	3′481
roduits des immeubles  ocations  ocations  sains réalisés  roduits des fonds immobiliers  roduits des fonds immobiliers  roduits des obligations suisses  roduits des obligations suisses  roduits des obligations suisses  roduits des obligations suisses  roduits des intérêts  sains réalisés  roduits des obligations étrangères  roduits des obligations étrangères  roduits des intérêts  sains realisés  roduits des intérêts  sains roduits de l'alternatif *  100  evenus sur alternatif *  210  22  sijustement du rendement des placements de capitaux selon RPC	Dividendes	252
roduits des immeubles ocations sains réalisés sains non réalisés roduits des fonds immobiliers roduits des fonds immobiliers roduits des fonds immobiliers roduits des obligations suisses roduits des obligations suisses roduits des intérêts sains réalisés sains non réalisés sains roduits des obligations étrangères roduits des obligations étrangères roduits des obligations étrangères roduits des intérêts sains réalisés sains non réalisés roduits des liquidités sains réalisés sains non réalisés sains roduits des liquidités roduits des liquidités roduits des liquidités sains realisés sains roduits des liquidités roduits des liquidités roduits des liquidités sains roduits de l'alternatif* 100 101 102 103 104 105 105 105 105 105 105 105 105 105 105	Gains réalisés	964
ocations  alains réalisés  alains non réalisés  roduits des fonds immobiliers  roduits des fonds immobiliers  1/55  alains réalisés  alains non réalisés  1/21  roduits des obligations suisses  1/28  roduits des obligations suisses  1/32  roduits des obligations étrangères  1/33  roduits des obligations étrangères  1/36  roduits des intérêts  alains réalisés  2/3  alains non réalisés  8/3  roduits des dépôts à terme  roduits des dépôts à terme  roduits des intérêts  alains réalisés  alains non réalisés  roduits des intérêts  alains réalisés  alains non réalisés  roduits des intérêts  alains réalisés  alains non réalisés  roduits des intérêts  alains réalisés  lains réalisés  lains roduits des intérêts  alains réalisés  lains roduits des intérêts  lains réalisés  lains roduits des liquidités  roduits des liquidités  roduits des intérêts  alains réalisés  lains roduits des intérêts  lains roduits des intérêts  lains roduits des intérêts  lains roduits des liquidités  roduits des liquidités  19  roduits de l'alternatif*  100  roduits de l'alternatif*  110  lains roduits de l'alternatif*  110  lains roduits de l'alternatif - 3  lains roduits de l'alternatif	Gains non réalisés	2′265
roduits des fonds immobiliers  roduits des fonds immobiliers  roduits des fonds immobiliers  roduits des obligations suisses  roduits des intérêts  roduits des obligations étrangères  roduits des intérêts  roduits des hypothèques  roduits des hypothèques  roduits des intérêts  roduits des liquidités	Produits des immeubles	516
roduits des fonds immobiliers  roduits des fonds immobiliers  ividendes  Jains réalisés  Jains non réalisés  roduits des obligations suisses  roduits des intérêts  Jains réalisés  Jains roduits des obligations étrangères  roduits des obligations étrangères  roduits des intérêts  Jains roduits des intérêts  Jains roduits des intérêts  Jains roduits des dépôts à terme  roduits des intérêts  Jains roduits des liquidités  Jains roduits des liquidités  roduits des liquidités  Toduits des liquidités  Jains roduits des liquidités  Toduits des liquidités  Jains roduits des liquidités  Jains roduits des liquidités  Toduits de l'alternatif*  Jains roduits de l'alternatif	Locations	516
roduits des fonds immobiliers  ividendes izins réalisés izins non réalisés roduits des obligations suisses roduits des obligations suisses roduits des obligations étrangères izins non réalisés roduits des obligations étrangères roduits des obligations étrangères roduits des intérêts izins réalisés roduits des intérêts roduits des dépôts à terme roduits des intérêts roduits des liquidités roduits des intérêts roduits des liquidités roduits des liquidités roduits des liquidités roduits des intérêts roduits des intérêts roduits des liquidités 1107 revenus sur alternatif - 307 revenus sur alternatif - 308 revenus sur alternatif - 3	Gains réalisés	0
roduits des obligations suisses roduits des obligations suisses roduits des intérêts rains non réalisés roduits des obligations suisses roduits des intérêts roduits des obligations étrangères roduits des obligations étrangères roduits des obligations étrangères roduits des intérêts roduits des intérêts roduits des intérêts roduits des dépôts à terme roduits des intérêts roduits des intérêts roduits des intérêts roduits des intérêts roduits des hypothèques roduits des intérêts roduits des liquidités roduits des intérêts	Gains non réalisés	0
rains réalisés roduits des obligations suisses roduits des intérêts roduits des obligations étrangères roduits des intérêts roduits des intérêts roduits des dépôts à terme roduits des dépôts à terme roduits des intérêts roduits des intérêts roduits des hypothèques roduits des intérêts roduits des liquidités	Produits des fonds immobiliers	1′558
roduits des obligations suisses roduits des intérêts dains réalisés roduits des intérêts dains non réalisés roduits des obligations étrangères roduits des obligations étrangères roduits des intérêts dains réalisés roduits des dépôts à terme roduits des intérêts dains ron réalisés roduits des intérêts dains non réalisés roduits des intérêts dains non réalisés roduits des littérêts dains non réalisés roduits des intérêts dains non réalisés roduits des intérêts dains réalisés roduits des intérêts dains réalisés roduits des intérêts dains non réalisés roduits des littérêts dains réalisés dains non réalisés 1100 revenus sur alternatif* 1100 revenus sur alternatif - 30 dains réalisés 112 ujustement du rendement des placements de capitaux selon RPC	Dividendes	244
roduits des obligations suisses  roduits des intérêts  dains réalisés  roduits des obligations étrangères  roduits des obligations étrangères  roduits des intérêts  ains réalisés  roduits des intérêts  ains non réalisés  roduits des dépôts à terme  roduits des intérêts  ains réalisés  ains non réalisés  roduits des hypothèques  roduits des intérêts  ains réalisés  ains non réalisés  roduits des intérêts  ains réalisés  ains non réalisés  roduits des liquidités  roduits des liquidités  roduits des liquidités  roduits des liquidités  roduits des intérêts  ains ron réalisés  15  roduits de l'alternatif*  1707  ains réalisés  18  roduits de l'alternatif  - 36  ains réalisés  19  ains ron réalisés  10  ains ron réalisés	Gains réalisés	17
roduits des intérêts  fains réalisés  froduits des obligations étrangères  roduits des intérêts  fains réalisés  roduits des intérêts  fains non réalisés  roduits des dépôts à terme  roduits des intérêts  fains réalisés  fains réalisés  fains ron réalisés  roduits des hypothèques  roduits des intérêts  fains réalisés  fains réalisés  fains réalisés  fains réalisés  fains ron réalisés  froduits des intérêts  fains ron réalisés  froduits des intérêts  fains réalisés  fains réalisés  froduits des liquidités  roduits des intérêts  fains réalisés  fains réalisés  fains réalisés  fains réalisés  fains réalisés  froduits de l'alternatif*  froduits de l'alternatif  fr	Gains non réalisés	1′297
radins réalisés  roduits des obligations étrangères  roduits des intérêts  sains réalisés  roduits des dépôts à terme  roduits des intérêts  sains réalisés  roduits des intérêts  sains realisés  roduits des intérêts  sains non réalisés  roduits des hypothèques  roduits des intérêts  sains realisés  roduits des intérêts  sains ron réalisés  roduits des intérêts  sains ron réalisés  roduits des liquidités  roduits des intérêts  sains ron réalisés  roduits des liquidités  roduits des liquidités  roduits des intérêts  sains réalisés  sains réalisés  sains réalisés  sains réalisés  sains réalisés  sains réalisés  sains ron réalisés  110  sains réalisés  sains réalisés  sains réalisés  sains réalisés  sains ron réalisés  110  sains réalisés  sains réalisés  sains réalisés	Produits des obligations suisses	1′877
roduits des obligations étrangères roduits des intérêts roduits des intérêts rains réalisés roduits des dépôts à terme roduits des intérêts rains réalisés roduits des intérêts rains non réalisés roduits des hypothèques roduits des intérêts rains realisés roduits des intérêts rains réalisés roduits des intérêts rains réalisés roduits des liquidités roduits des intérêts rains non réalisés roduits des intérêts rains non réalisés roduits des liquidités roduits des intérêts rains réalisés roduits de l'alternatif* 1107 revenus sur alternatif - 307 revenus sur alternatif - 308 revenus sur alternatif - 307 revenus sur alternatif - 308 revenus sur alternatif - 30	Produits des intérêts	401
roduits des obligations étrangères roduits des intérêts sains réalisés roduits des dépôts à terme roduits des intérêts sains réalisés roduits des intérêts sains realisés roduits des hypothèques roduits des intérêts sains non réalisés roduits des intérêts sains ron réalisés roduits des intérêts sains ron réalisés roduits des intérêts sains non réalisés roduits des intérêts sains non réalisés roduits des intérêts sains roduits des intérêts sains réalisés roduits des liquidités roduits des intérêts sains non réalisés 115 roduits de l'alternatif* 1107 evenus sur alternatif - 30 sains réalisés 1107 sains réalisés 1107 sains réalisés 111 sains ron réalisés 112 sijustement du rendement des placements de capitaux selon RPC	Gains réalisés	147
roduits des intérêts  ains réalisés  ains non réalisés  roduits des dépôts à terme  roduits des intérêts  ains réalisés  roduits des hypothèques  roduits des intérêts  ains non réalisés  roduits des intérêts  ains réalisés  roduits des liquidités  roduits des liquidités  roduits des liquidités  roduits des intérêts  ains non réalisés  roduits des liquidités  roduits des liquidités  roduits des intérêts  ains ron réalisés  15  roduits des liquidités  16  roduits de l'alternatif*  evenus sur alternatif  - 36  ains réalisés  ains non réalisés  110  roduits de l'alternatif  - 36  ains réalisés  110  roduits de l'alternatif  - 37  ains réalisés  110  roduits de l'alternatif  - 36  ains réalisés  110  roduits de l'alternatif  - 37  ains réalisés  110  roduits de l'alternatif  - 37  ains réalisés  110  roduits de l'alternatif	Gains non réalisés	1′328
radins réalisés  roduits des dépôts à terme roduits des intérêts fains non réalisés  roduits des hypothèques roduits des intérêts fains non réalisés  roduits des hypothèques roduits des intérêts fains réalisés fains non réalisés  roduits des liquidités roduits des liquidités roduits des intérêts fains non réalisés  roduits des liquidités roduits des liquidités fains réalisés fains réalisés fains non réalisés fains non réalisés fains non réalisés froduits de l'alternatif* froduits de l'alternatif fiains réalisés fains non réalisés	Produits des obligations étrangères	1′664
roduits des dépôts à terme roduits des intérêts fains réalisés roduits des hypothèques roduits des intérêts fains non réalisés roduits des hypothèques roduits des intérêts fains non réalisés roduits des liquidités roduits des liquidités roduits des intérêts fains non réalisés roduits des intérêts fains non réalisés roduits des liquidités roduits des intérêts fains réalisés fains non réalisés fains non réalisés fains non réalisés fains non réalisés fains roduits de l'alternatif* forduits de l'alternatif forduits de l	Produits des intérêts	595
roduits des dépôts à terme roduits des intérêts fains réalisés fains non réalisés roduits des hypothèques roduits des intérêts fains réalisés fains non réalisés roduits des liquidités roduits des liquidités roduits des intérêts fains réalisés fains non réalisés fains realisés fains non réalisés fains non réalisés fains non réalisés froduits de l'alternatif* fevenus sur alternatif fevenus	Gains réalisés	242
roduits des intérêts iains réalisés roduits des hypothèques roduits des intérêts iains réalisés roduits des intérêts iains non réalisés roduits des liquidités roduits des liquidités roduits des intérêts iains réalisés iains non réalisés roduits des intérêts iains ron réalisés 18 roduits de l'alternatif* 19 roduits de l'alternatif - 36 iains réalisés 11 iains non réalisés 11 iains non réalisés 11 iains non réalisés 11 iains non réalisés	Gains non réalisés	827
roduits des hypothèques roduits des intérêts iains non réalisés roduits des liquidités roduits des liquidités roduits des liquidités roduits des intérêts iains réalisés iains non réalisés roduits de l'alternatif* roduits de l'alternatif* evenus sur alternatif iains réalisés iains non réalisés 10 1107 1208 1408 1508 1508 1508 1508 1508 1508 1508 15	Produits des dépôts à terme	78
roduits des hypothèques roduits des intérêts fains réalisés raduits des liquidités roduits des liquidités roduits des intérêts fains réalisés fains non réalisés fains réalisés fains non réalisés		78
roduits des intérêts iains réalisés roduits des liquidités roduits des liquidités roduits des intérêts iains réalisés iains non réalisés roduits des intérêts iains réalisés iains non réalisés 18 roduits de l'alternatif* evenus sur alternatif 19 roduits de l'alternatif 20 roduits de l'alternatif 31 roduits de l'alternatif 42 roduits de l'alternatif 53 roduits de l'alternatif 64 roduits de l'alternatif 75 roduits de l'alternatif 76 roduits de l'alternatif 77 roduits de l'alternatif 77 roduits de l'alternatif 78 roduits de l'alternatif 79 roduits de l'alternatif 70 roduits de l'alternatif	Gains réalisés	0
roduits des intérêts iains réalisés roduits des liquidités roduits des intérêts iains réalisés iains non réalisés iains non réalisés iains non réalisés roduits de l'alternatif* evenus sur alternatif - 30 iains réalisés iains non réalisés 1107 iains réalisés 1107 iains non réalisés 1107 iains non réalisés 1107 iains non réalisés 1107 iains non réalisés	Gains non réalisés	0
roduits des liquidités roduits des intérêts rains réalisés rains réalisés rains réalisés rains non réalisés rains non réalisés roduits de l'alternatif* roduits de l'alternatif evenus sur alternatif rains réalisés roduits de l'alternatif	Produits des hypothèques	5
roduits des liquidités roduits des intérêts iains réalisés iains non réalisés iains non réalisés 18 roduits de l'alternatif* evenus sur alternatif iains réalisés 10 iains non réalisés 11 roduits de l'alternatif 10 roduits des intérêts 11 roduits des intérêts 11 roduits des liquidités 11 roduits des intérêts 11 roduits des liquidités 11 roduits des intérêts 11 roduits des l'alternatif* 11 roduits de l'alternatif* 12 roduits de l'alternatif* 11 roduits de l'alternatif* 12 roduits de l'alternatif* 13 roduits de l'alternatif* 14 roduits de l'alternatif* 15 roduits de l'alternatif* 16 roduits de l'alternatif* 17 roduits de l'alternatif*		5
roduits des liquidités roduits des intérêts iains réalisés iains non réalisés  roduits de l'alternatif*  evenus sur alternatif iains réalisés 10  11  12  13  14  15  16  17  17  17  18  18  18  18  18  18  18		0
roduits des intérêts  iains réalisés  iains non réalisés  roduits de l'alternatif*  evenus sur alternatif  iains réalisés  10  iains réalisés  11  iains non réalisés  11  iains non réalisés  11  iains non réalisés	Gains non réalisés	0
roduits de l'alternatif*  evenus sur alternatif  ains réalisés  10  11  10  11  10  11  11  11  11  1	Produits des liquidités	190
roduits de l'alternatif*  evenus sur alternatif  evenus sur alternatif  iains réalisés  16  1707  1807  1907		10
roduits de l'alternatif*  evenus sur alternatif  ains réalisés  fains non réalisés  1'2'  sijustement du rendement des placements de capitaux selon RPC		0
evenus sur alternatif – 30 iains réalisés 10 iains non réalisés 11'2'  ajustement du rendement des placements de capitaux selon RPC	Gains non réalisés	180
iains réalisés 10 iains non réalisés 11/2 iains non realisés 11/2 iains non réalisés 11/2	Produits de l'alternatif*	1′075
ains non réalisés 1'2'  Ajustement du rendement des placements de capitaux selon RPC	Revenus sur alternatif	- 302
ijustement du rendement des placements de capitaux selon RPC	Gains réalisés	162
	Gains non réalisés	1′215
instance and also non-alconomic along place produce along the survey of less DDC	Ajustement du rendement des placements de capitaux selon RPC	0
gustement au rendement des placements de capitaux selon RPC	Ajustement du rendement des placements de capitaux selon RPC	0

<sup>\*</sup> y compris les bénéfices des contrats à terme sur devises.

	2014
CHARGES SUR PLACEMENTS DE CAPITAUX	- 3′890
Charges sur actions suisses	- 842
Pertes réalisées	- 4
Pertes non réalisées	- 837
Charges sur actions étrangères	- 1′272
Pertes réalisées	- 230
Pertes non réalisées	- 1′042
Charges sur immeubles	0
Pertes réalisées	0
Pertes non réalisées	0
Charges sur fonds immobiliers	0
Pertes réalisées	0
Pertes non réalisées	0
Charges sur obligations suisses	- 301
Pertes réalisées	- 23
Pertes non réalisées	- 278
Charges sur obligations étrangères	- 234
Pertes réalisées	- 160
Pertes non réalisées	- 75
Charges sur dépôts à terme	0
Pertes réalisées	0
Pertes non réalisées	0
Charges sur hypothèques	0
Pertes réalisées	0
Pertes non réalisées	0
Charges sur liquidités	- 956
Pertes réalisées	0
Pertes non réalisées	- 956
Charges sur alternatif*	- 256
Pertes réalisées	- 256
Pertes non réalisées	0
Impôt anticipé non récupérable	- 28
Impôt anticipé non récupérable	- 28

<sup>\*</sup> y compris les pertes des contrats à terme sur devises.

## CHIFFRES EN MILLIERS DE FRANCS

		2014
21	CHARGES LIÉES AUX PLACEMENTS DE CAPITAUX	- 359
	Frais de dépôts, courtages	- 359

	2014
RÉSULTAT DES PLACEMENTS DE CAPITAUX AVANT VARIATION DE LA PROVISION POUR RISQUES LIÉS AUX PLACEMENTS DE CAPITAUX	7′180
Résultat des actions suisses	1′056
Résultat des actions étrangères	2′209
Résultat des immeubles	516
Résultat des fonds immobiliers	1′558
Résultat des obligations suisses	1′575
Résultat des obligations étrangères	1′429
Résultat des dépôts à terme et liquidités	- 688
Résultat des hypothèques	5
Résultat de l'alternatif	818
Charges d'administration	- 359
Part des revenus des placements de capitaux	- 911
Impôt anticipé non récupérable	- 28
Ajustement des rendements selon RPC	0

		2014
22	VARIATION DE LA PROVISION POUR RISQUES LIÉS	
25	VARIATION DE LA PROVISION POUR RISQUES LIES	
	AUX PLACEMENTS DE CAPITAUX	0

#### **VALEURS D'ASSURANCE INCENDIE**

EN MILLIERS DE FRANCS	2014	2013
Immeubles	6′052	6′052
Immobilisations corporelles	4'613	4'613

#### **ENGAGEMENTS ÉVENTUELS DE LA CIREN**

Dès qu'un membre de l'UIR dépasse la limite des grands dommages fixée individuellement et que l'UIR a versé le montant de 25 mio de francs, l'ECA Jura répond en plus au moyen de son engagement de garantie qui se monte à 6'923'000 francs. Une provision supplémentaire de 2'200'000 francs a été constituée en vue de la modification du contrat en 2015 décidée par le conseil d'administration.

#### **ENGAGEMENTS CONDITIONNELS**

Selon l'article 4 des statuts de l'UIR (Union intercantonale de réassurance): « Chaque membre peut être tenu d'effectuer des versements jusqu'à concurrence d'un montant représentant 0,20% de son capital assuré. L'obligation de faire de tels versements prend naissance au moment où les réserves totales de l'UIR représentent moins de 0,07% des capitaux réassurés.» Au 31 décembre 2014, l'engagement se monte à 4'171'744 francs (31 décembre 2013: 3'898'470 francs).

#### **ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE**

Le personnel de l'ECA Jura est assuré auprès de la Caisse de pensions de la République et Canton du Jura, qui est un établissement autonome de droit public ayant la personnalité juridique. La caisse a pour but d'assurer ses membres contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès. Elle peut aussi fournir des prestations qui vont au-delà du minimum prévu par la LPP, y compris des allocations d'assistance dans des situations de détresse telles qu'une maladie, un accident ou une invalidité. La caisse a son siège à Porrentruy.

Les retraites ont été calculées selon le système de la primauté des prestations jusqu'au 31 décembre 2013. Le passage à la primauté des cotisations a eu lieu le 1er janvier 2014. Par conséquent, depuis cette date, le montant de la retraite est défini par le montant des cotisations de chaque individu et converti, suivant des méthodes actuarielles, en une rente.

Selon les chiffres connus lors de l'établissement des comptes, la Caisse de pensions présentait au 31 décembre 2014 un taux de couverture de 67,70 % (64,10 % l'année précédente). Le découvert se monte à 467,8 millions de francs, ce qui représente pour l'ECA Jura une part au découvert de 3'089'000 francs au 31 décembre 2014.

#### TRANSACTIONS AVEC DES PERSONNES OU DES ORGANISATIONS LIÉES

Sont considérées comme liées les organisations suivantes : l'Union intercantonale de réassurance (UIR), l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI), le Pool suisse pour la couverture des dommages sismiques (Pool), la Coordination Suisse des Sapeurs-Pompiers (CSSP), la Caisse de pensions de la République et Canton du Jura (CPJU), la République et Canton du Jura (RCJU) et le Fonds des contributions A16. Il existe entre ces organisations et l'ECA Jura une multitude de rapports de nature juridique, économique et humaine.

Les transactions avec ces organisations reposent en général sur des rapports commerciaux normaux; elles sont réalisées aux conditions du marché comme elles le seraient avec des entités indépendantes, de façon légale et régulière. Il n'existe de part et d'autre ni lien de capitaux ni caution.

L'ECA Jura s'acquitte des tâches administratives pour le compte du Fonds des contributions A16. Les frais administratifs y afférant font l'objet d'une facturation.

Toutes les personnes physiques qui exercent une influence déterminante sur les affaires de l'ECA Jura sont également considérées comme liées. Il s'agit généralement des membres du conseil d'administration et de la direction.

# GESTION DES RISQUES ET SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE

L'ECA Jura est doté d'un système de contrôle adapté aux risques auxquels il est exposé. Les risques identifiés font périodiquement l'objet d'un examen systématique en vue d'en évaluer la probabilité et les conséquences. La direction de l'ECA Jura prend les mesures nécessaires pour écarter, réduire ou répercuter ces risques. La situation est observée en permanence.

#### ÉVÉNEMENTS APRÈS L'ÉTABLISSEMENT DU BILAN

Le conseil d'administration a adopté les présents comptes annuels 2014 le 27.4.2015.

## Chiffres-clés 2014

	31.12.2014	31.12.2013	DIFFÉRENCE
Nombre de bâtiments assurés	36′378	36′062	316
Capital assuré en milliards de francs au 1.1	22,849	22,377	0,472
Primes nettes d'assurance en millions de francs	10,714	12,357	- 1,643
Contribution des assurés à la prévention en millions de francs	4,184	4,103	0,081
Primes de base par mille francs assurés en francs	0,42	0,42	0,00
Contribution à la prévention par mille francs assurés en francs	0,19	0,19	0,00
Sinistres Feu survenus pendant l'année en millions de francs	2,483	1,050	1,43
Sinistres Eléments survenus pendant l'année en millions de francs	0,485	0,350	0,14
Provisions techniques de fluctuation et de sécurité en milliers de francs	28′951	23′660	5′291
Provision pour risques liés aux placements de capitaux en milliers de francs	14′250	14′250	0
Capital propre en milliers de francs	61′779	56′806	4′973
Capital propre en ‰ du capital assuré	2,7038	2,5386	0,1652
Résultat net de l'exercice en milliers de francs	4′973	2′061	2′912

IMPRESSUM

Rédaction : ECA Jura

Photographies: Jacques Bélat, Isabelle Roland.

Photographies reprises avec l'accord de l'Office cantonal de la culture de l'ouvrage «Les maisons rurales du canton du Jura» Isabelle Roland. (Les maisons rurales de Suisse, vol. 26), Bâle, 2012.

Couverture: Ferme des Franches-Montagnes, peinture à l'huile de Willy Nicolet, non datée (Mhdp)

Concept, réalisation graphique et mise en page: Babey Création, Saignelégier

Correction: Catherine Vallat, Moutier





